

≈ ≈ ≈ ≈

**AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LUTTE CONTRE LES
INONDATIONS SUR LE BASSIN VERSANT DE LA VERSE A
MUIRANCOURT-BERLANCOURT ET BEAUGIES SOUS-BOIS**

≈ ≈ ≈ ≈

ELABORATION DE L'ETAT INITIAL FAUNE-FLORE-HABITATS

Bassin versant de la Verse – Zone humide de Muirancourt (Photo ©EEC, Mars 2016)



A15.037

Rapport final Mars 2016 version 2



19, rue Victor Hugo B.P. 22 - 76 720 Auffay
☎ 02 35 32 99 15 - Télécopie 02 35 32 97 93
Adresse électronique : info@eec-conseil.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
1 - CONTEXTE	3
2 - INTERET ECOLOGIQUE DU SITE	3
3 - ETAT DES MILIEUX	7
4 - LES GROUPES CIBLES DES INVENTAIRES	7
5 - OBJECTIFS DE L'ETUDE	7
II – METHODOLOGIE.....	8
1 - INVENTAIRES FLORISTIQUES.....	8
2 - INVENTAIRES FAUNISTIQUES.....	8
III – ETAT DES LIEUX FAUNE-FLORE-HABITATS.....	13
1 - ETAT DES LIEUX HABITATS ET VEGETATION ASSOCIEE.....	13
<i>a - Habitats</i>	13
<i>b - Flore</i>	23
2 - ETAT DES LIEUX FAUNE.....	25
<i>a - Inventaires Avifaune</i>	25
<i>b - Inventaires Mammifères</i>	25
<i>c - Inventaires Amphibiens - Reptiles</i>	31
<i>d - Inventaires Poissons</i>	32
<i>e - Inventaires Insectes et autres invertébrés</i>	34
<i>g - Intérêt faunistique</i>	37
IV –SYNTHESE PATRIMONIALE.....	42
V – CONCLUSIONS	46
ANNEXES	48

INTRODUCTION

1 - Contexte

La Verse est un affluent de l'Oise qui s'étend sur un linéaire de 21.5 km. Son bassin versant s'étend sur 147 km² dans les départements de l'Aisne et de l'Oise. Du fait de la vulnérabilité des zones urbanisées traversées sur le bassin versant, les crues de la Verse et de ses affluents sont sources d'inondations récurrentes.

Lors de la crue exceptionnelle de 2007, de nombreuses habitations et commerces ont été touchés, notamment dans les deux principales communes du bassin : Guiscard et Noyon. Suite à cette crue exceptionnelle, les élus du bassin se sont engagés dans un programme de lutte contre les inondations.

La mise en œuvre du projet implique une réflexion sur l'ensemble du bassin versant, prenant en compte le contexte réglementaire et l'ensemble des aptitudes et des contraintes du milieu naturel. L'Entente Oise-Aisne prévoit la mise en place de trois ouvrages écrêteurs de crues, du type barrage insubmersible perpendiculaire aux axes des vallées :

- Un ouvrage amont à Beaugies-sous-Bois d'une capacité maximale de 127 000 m³ ;
- Un ouvrage amont à Berlancourt d'une capacité maximale de 233 000 m³ ;
- Un ouvrage aval à Muirancourt, d'une capacité maximale de 790 000 m³.

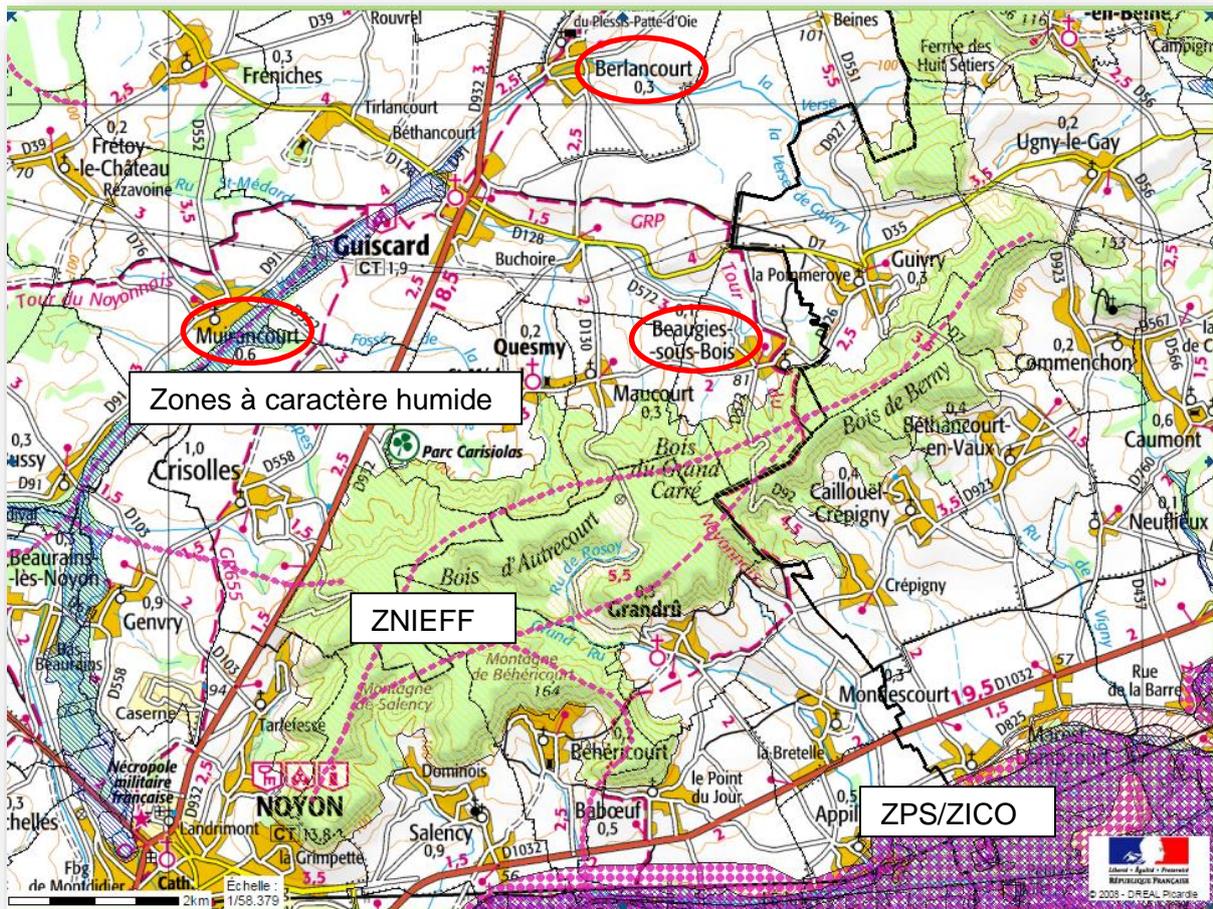
Les trois projets sont portés par l'Entente Oise-Aisne et conçu par le bureau d'étude ANTEA Group maître d'œuvre et assistant à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du dossier.

2 - Intérêt écologique du site

Les quatre communes de l'Oise concernées par les projets d'aménagements (Muirancourt, Guiscard, Berlancourt et Beaugies-sous-bois) possèdent des sites naturels plus ou moins remarquables sur leur territoire.

Muirancourt, Guiscard et Berlancourt ne possèdent ni ZNIEFF ni site NATURA 2000 mais les deux premières ont des zones à caractères humides et un corridor intra ou inter forestier de bonne fonctionnalité (carte n°1).

Beaugies-sous-bois est concernée par une **ZNIEFF de type 1 « Forêt de l'antique massif de Beine »** dont les intérêts sont la mosaïque d'habitats (pelouses silicoles, bois, prairies, etc.), les chiroptères (Rhinolophes et Murins), les insectes (Lucane cerf-volant, Petit Mars changeant, Cordulégaster annelé) et les amphibiens (Grenouille agile) notamment.



Carte n° 1 Les milieux naturels remarquables de la zone d'étude
(Source DREAL Picardie 2015)

1 SITE NATURA 2000 FR 2210104 ZPS « Moyenne Vallée de l'OISE »

Ce site concerne essentiellement l'Avifaune notamment celle inféodée aux zones humides (marais, vasières, prairies humides, etc.). Les principales espèces et leurs habitats sont synthétisés dans les tableaux suivants (Source DOCOB 2002). Les projets d'aménagements sont situés en dehors du site NATURA 2000 identifié à proximité situé à environ :

- 4,6 km de Beaugies-sous-bois ;
- 6 km de Muirancourt ;
- 8 km de Berlancourt.

Tableau 5a : Habitats importants pour les différentes espèces d'oiseaux nicheurs inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux

Espèces	Habitats principaux	Habitats secondaires
Nicheurs		
Cigogne blanche	<ul style="list-style-type: none"> • Prairies humides, surtout à la période où celles-ci sont inondées : - Prairies de fauche inondables méso- - Prairies de fauche hygrophiles, - Prairies hygrophiles pâturées. • Rives de points d'eau de différente nature (mare, chenal de décrue en eau, bras-morts...). • Arbres isolés (pour le nid). 	<ul style="list-style-type: none"> • Prairies humides à sèches : - Prairies de fauche mésophiles, - Prairies inondables pâturées • Champs récoltés ou retournés (pour la recherche de certains micro-mammifères).
Bondrée apivore	<ul style="list-style-type: none"> • Forêts de feuillus (Hêtraies, chênaies) assez denses et de grande superficie (pour le nid). 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous types de prairies (chasse des insectes). • Friches herbeuses sèches (pelouses, bord des allées forestières...).
Busard cendré	<ul style="list-style-type: none"> • Zones de végétation herbacée moyenne à basse, sèche ou humide pour le site de nid. • Grandes étendues dégagées (prairies, cultures) pour la chasse. 	
Busard des roseaux	<ul style="list-style-type: none"> • Zones de végétation herbacée haute et humide pour le site de nid (végétations de déprise des prairies de fauche, mégaphorbiaies, roselières). • Grandes étendues dégagées (prairies humides, friches des abords de plan d'eau) pour la chasse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres types d'espaces ouverts pour la chasse (cultures...).
Milan noir	<ul style="list-style-type: none"> • Ripisylves, bois alluviaux, alignements de vieux arbres pour l'installation du nid. • Prairies, plans d'eau pour la chasse 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres types d'espaces ouverts pour la chasse (cultures...).
Râle des genêts	<ul style="list-style-type: none"> • Prairies de fauches méso-hygrophiles, habitat exclusif pour le site de nid et la recherche de nourriture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Différents types de végétations herbacées hautes (mégaphorbiaies y compris mégaphorbiaies sous peupleraies, friches humides...) en guise de refuge au moment et après les fauches.
Marouette	<ul style="list-style-type: none"> • Roselières, presque exclusivement 	<ul style="list-style-type: none"> • Plages vaseuses à proximité des roselières
Sterne pierregarin	<ul style="list-style-type: none"> • Bancs de graviers des rivières (ceux de l'Oise sont en général trop petits) et rives récemment aménagées des gravières (hors ZPS) pour les sites de nids. • Grands plans d'eau et rivière pour la pêche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Petits plans d'eau (mares de hutte, bras-morts) en complément pour la pêche.
Hibou des marais	<ul style="list-style-type: none"> • Mégaphorbiaies (sèches ou humides) et prairies non fauchées depuis au moins 2-3 ans pour le site de nid. • Tous types de prairies pour la chasse 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres types d'espaces ouverts pour la chasse (cultures...).
Martin-pêcheur d'Europe	<ul style="list-style-type: none"> • Rives abruptes de la rivière et des plans d'eau • Rivière ou plans d'eau de toutes tailles pour la pêche (si possible aux rives légèrement boisées). 	
Gorgebleue à miroir	<ul style="list-style-type: none"> • Mégaphorbiaies fraîches à humides et roselières ponctuées de buissons pour la nidification. 	<ul style="list-style-type: none"> • Petits points d'eau au sein ou en périphérie des sites de reproduction (mares, ruisselets...).
Pie-grièche écorcheur	<ul style="list-style-type: none"> • Prairies humides à sèches, surtout celles-fauchées, pour la chasse : - Prairies de fauche inondables méso- - Prairies de fauche mésophiles, - Prairies de fauche hygrophiles. • Buisson d'épineux au sein des prairies pour la construction du nid et le stockage des proies. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prairies pâturées, moins favorables car moins riches en invertébrés - Prairies inondables pâturées, - Prairies hygrophiles pâturées.

Tableau 5b : Habitats importants pour les différentes espèces d'oiseaux migrateurs/hivernants inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux

Espèces	Habitats principaux	Habitats secondaires
Migrateurs		
Cigogne noire	<ul style="list-style-type: none"> • Prairies humides inondées lors de la période de migration (dépressions remplies par les eaux de débordement) pour la recherche de nourriture. • Rives de points d'eau de différente nature (mare, chenal de décrue en eau, bras-morts...) pour la recherche de nourriture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Zones humides forestières, bois alluviaux clairs, ruisseau de sous-bois (particulièrement pour les individus s'attardant au cours de l'été).
Balbusard pêcheur	<ul style="list-style-type: none"> • Plans d'eau de toute nature mais assez grands (rivière, gravières, bras-morts) pour la pêche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Grands arbres isolés, utilisés comme reposoir ou comme dortoir.
Grue cendrée	<ul style="list-style-type: none"> • Prairies humides inondées lors de la période de migration (dépressions remplies par les eaux de débordement) pour la recherche de nourriture. • Rives de points d'eau de différente nature (mare, chenal de décrue en eau, bras-morts...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Prairies plus sèches et cultures (chaumes de maïs, labours), utilisées pour le gagnage ou pour le repos.
Avocette élégante	<ul style="list-style-type: none"> • Rives de points d'eau de différente nature (mare, chenal de décrue en eau, bras-morts...) pour la halte et la recherche de nourriture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rives des plans d'eau (notamment des gravières, hors ZPS).
Pluvier doré	<ul style="list-style-type: none"> • Prairies et cultures (labours et chaumes) pour la recherche de nourriture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rives des plans d'eau (notamment des gravières, hors ZPS).
Chevalier sylvain	<ul style="list-style-type: none"> • Rives de points d'eau de différente nature (mare, chenal de décrue en eau, bras-morts...) pour la halte et la recherche de nourriture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rives des plans d'eau (notamment des gravières, hors ZPS).
Combattant varié	<ul style="list-style-type: none"> • Prairies humides inondées lors de la période de migration (dépressions remplies par les eaux de débordement) pour la recherche de nourriture. • Rives de points d'eau de différente nature (mare, chenal de décrue en eau, bras-morts...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Rives des plans d'eau (notamment des gravières, hors ZPS).
Guifette noire	<ul style="list-style-type: none"> • Plans d'eau de toute nature mais assez grands (rivière, gravières, bras-morts) pour la pêche. 	
Hivernants		
Grand cormoran	<ul style="list-style-type: none"> • Plans d'eau de toute nature mais assez grands (rivière, gravières, bras-morts, dépressions prairiales remplies par les eaux de débordement) pour la pêche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Grands arbres isolés utilisés comme dortoirs collectifs.
Busard Saint-Martin	<ul style="list-style-type: none"> • Tous types de prairies pour la chasse • Mégaphorbiaies, clairières forestières, friches post-peupleraies, également pour la recherche de nourriture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres types d'espaces ouverts pour la chasse (cultures...).
Faucon émerillon	<ul style="list-style-type: none"> • Tous types de prairies pour la chasse 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres types d'espaces ouverts pour la chasse (cultures...).

Cette analyse rapide montre que les sites d'aménagements sont hors emprise des milieux naturels remarquables.

Conformément à la procédure d'instruction des études d'impact sur l'environnement les inventaires écologiques ont été réalisés aux périodes les plus favorables à la détermination et à l'observation des espèces remarquables pouvant être potentiellement présentes sur le site d'étude (Cf. *Notice DREAL Picardie 17/08/2012 version 11*). Ces périodes s'échelonnent selon les espèces de février (avifaune hivernante/batraciens) à octobre (avifaune migratrice/flore tardive).

Ce rapport synthétise les résultats des inventaires réalisés entre juin 2015 et mars 2016.

3 - Etat des milieux

Les milieux semblent être bien conservés dans le secteur avec une diversité correcte malgré de grandes superficies en cultures intensives notamment à Muirancourt et à Berlancourt.

Comme dans tous travaux, la localisation précise des espèces invasives potentiellement présentes est un enjeu majeur de conservation car elles sont la deuxième cause de perte de biodiversité après la destruction des habitats. **La cartographie précise de ces espèces est donc essentielle**, d'autant que 5 espèces sont citées sur les communes concernées : Erigeron du Canada, Lentille d'eau minuscule, Renouée du Japon, Onagre bisannuelle et Aster lancéolé.

Un diagnostic précis de l'état des habitats sera donc nécessaire afin d'établir une hiérarchisation et une caractérisation des habitats à fort potentiel écologique.

4 - Les groupes cibles des inventaires

Au regard de cette première analyse du site et des préconisations du CCTP, les habitats et les groupes à cibler sont :

- Les zones humides au sens large (berges et lit des étangs, ceintures végétales, mégaphorbiaies, forêt alluviale, etc.) ;
- La flore **y compris la flore aquatique** ;
- Les chiroptères ;
- L'avifaune ;
- Les amphibiens ;
- La faune aquatique (notamment les poissons) ;
- Les Odonates, les Lépidoptères et les Orthoptères.

Ces groupes ont été complétés par la recherche des mammifères terrestres et des insectes (coléoptères saproxylophages) mais ils ne semblent pas représenter un enjeu majeur sur le site.

5 - Objectifs de l'étude

Les objectifs de la présente étude sont les suivants :

- ⇒ Recenser l'ensemble des habitats de l'aire d'étude ;
- ⇒ Effectuer une reconnaissance du site précisant son contexte général et les différents types de formations végétales existantes (unités écologiques) ;
- ⇒ Réaliser le recensement de la faune et de la flore existante et définir l'intérêt qu'elles représentent (par la synthèse des données existantes et la réalisation d'inventaires sur site) ;
- ⇒ Evaluer l'état des habitats et des populations d'espèces communautaires, protégées et patrimoniales ;
- ⇒ Rédiger un bilan de la sensibilité générale du site sur le plan écologique qui permettra d'orienter les décisions d'aménagement et alimenter l'étude d'impact des projets.

II – METHODOLOGIE

Les inventaires sur l'aire d'étude ont été effectués à pied et en 4X4 sur la totalité de la zone d'étude. Plusieurs passages ont déjà été réalisés entre 2015 et 2016 :

- 25 et 29 juin Habitats Flore, Avifaune, Chiroptères, Amphibiens et Entomofaune ;
- 23, 29 et 30 juillet Habitats Flore, Avifaune, Chiroptères (avec recherche de gîtes) et Entomofaune ;
- 27 août complément Entomofaune ;
- 8 septembre Chiroptères ;
- 22 et 23 octobre Habitats Flore, Avifaune, Entomofaune et poissons ;
- 21 janvier 2016 Oiseaux hivernants ;
- 15 mars 2016 Flore printanière précoce, Amphibiens et oiseaux.

La localisation et la superficie des zones prospectées sont illustrées sur les cartes n°2, 2bis et 2ter.

1 - Inventaires floristiques

Les inventaires floristiques sur l'aire d'étude ont été effectués par la méthode des transects en affinant les diagnostics sur les zones à fort intérêt patrimonial (cours d'eau, résurgences, étangs, bois).

Les listes floristiques obtenues par unité écologique comportent le nom latin de la plante, son nom vernaculaire, son degré de rareté régional, national et son statut. Ces informations sont extraites de la base de données du CBNBI et de « *l'inventaire de la flore vasculaire de Picardie (ptéridophytes et spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts* » Version n°4d / novembre 2012.

Expert : Florence AGASSE-YVER

2 - Inventaires faunistiques

Mammifères

L'inventaire des mammifères est basé sur l'observation directe des animaux, et sur la recherche d'indices de présence (terriers, nids, cris, couches, empreintes, fèces, reliefs de repas, pelotes de réjection des rapaces, etc.). Les modalités d'utilisation des différents milieux présents sur le site d'étude seront identifiées s'ils existent (zone d'alimentation, gîte de reproduction, territoire de chasse, axe de déplacement...). Concernant les Chiroptères, les inventaires ont été réalisés par détection des ultrasons et recherche de gîtes. Aucun piégeage spécifique n'a été réalisé dans le cadre de cette étude. Les inventaires ont été réalisés de jour et de nuit.

Concernant les indices de rareté en Picardie la référence utilisée est l'Observatoire Picardie Nature.

Expert : Philippe LUSTRAT

Oiseaux (intérêt majeur au regard des habitats présents)

L'inventaire de l'avifaune a été basé sur l'observation directe des oiseaux en poste fixe (contacts visuels à l'œil nu et avec des jumelles) et sur l'écoute des chants (contacts auditifs). Les observations ont été réalisées de préférence dans les trois heures qui suivent le lever du soleil (activité maximale des chanteurs pour la plupart des espèces), et ont été complétées par des observations

crépusculaires. Les conditions d'observation optimales sont par vent nul ou modéré et par temps ensoleillé.

Concernant les indices de rareté en Picardie la référence utilisée est l'Observatoire Picardie Nature.
Expert : Florence AGASSE-YVER

Reptiles

L'herpétofaune a été recensée à partir de prospections ciblées sur les micro-habitats favorables aux reptiles (dalles rocheuses, murettes, éboulis, talus ensoleillés, berges sèches, abreuvoirs, fontaines, troncs creux, tas de bois, terriers, lisières...), complétées, pour les Ophidiens (serpents), par la recherche d'indices de présence (mues). Les prospections ont été étalées sur l'ensemble de la journée, afin de prendre en compte les différences d'aptitudes à la thermorégulation selon les espèces.

Concernant les indices de rareté en Picardie la référence utilisée est l'Observatoire Picardie Nature.
Expert : Mickaël MARLE

Amphibiens (intérêt majeur au regard des habitats présents)

Le recensement des amphibiens a été réalisé à partir de points d'écoute en fin de journée, de transects dans la zone de source et le long du plan d'eau. Au lieu d'effectuer un échantillonnage aléatoire et exhaustif, le choix de ces sites fortement fréquentés est privilégié, car ils sont plus informatifs quant à l'état des populations d'amphibiens présentes sur la zone d'étude.

Expert : Mickaël MARLE, Florence AGASSE-YVER

Concernant les indices de rareté en Picardie la référence utilisée sera « *Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg* » Collectif collection Parthénope et l'Observatoire Picardie Nature.

Poissons (intérêt majeur au regard des habitats présents)

Une pêche électrique aux points contacts a été réalisée dans l'étang en amont du site.

Expert : Davy THIRINGER

Entomofaune (intérêt majeur au regard des habitats présents)

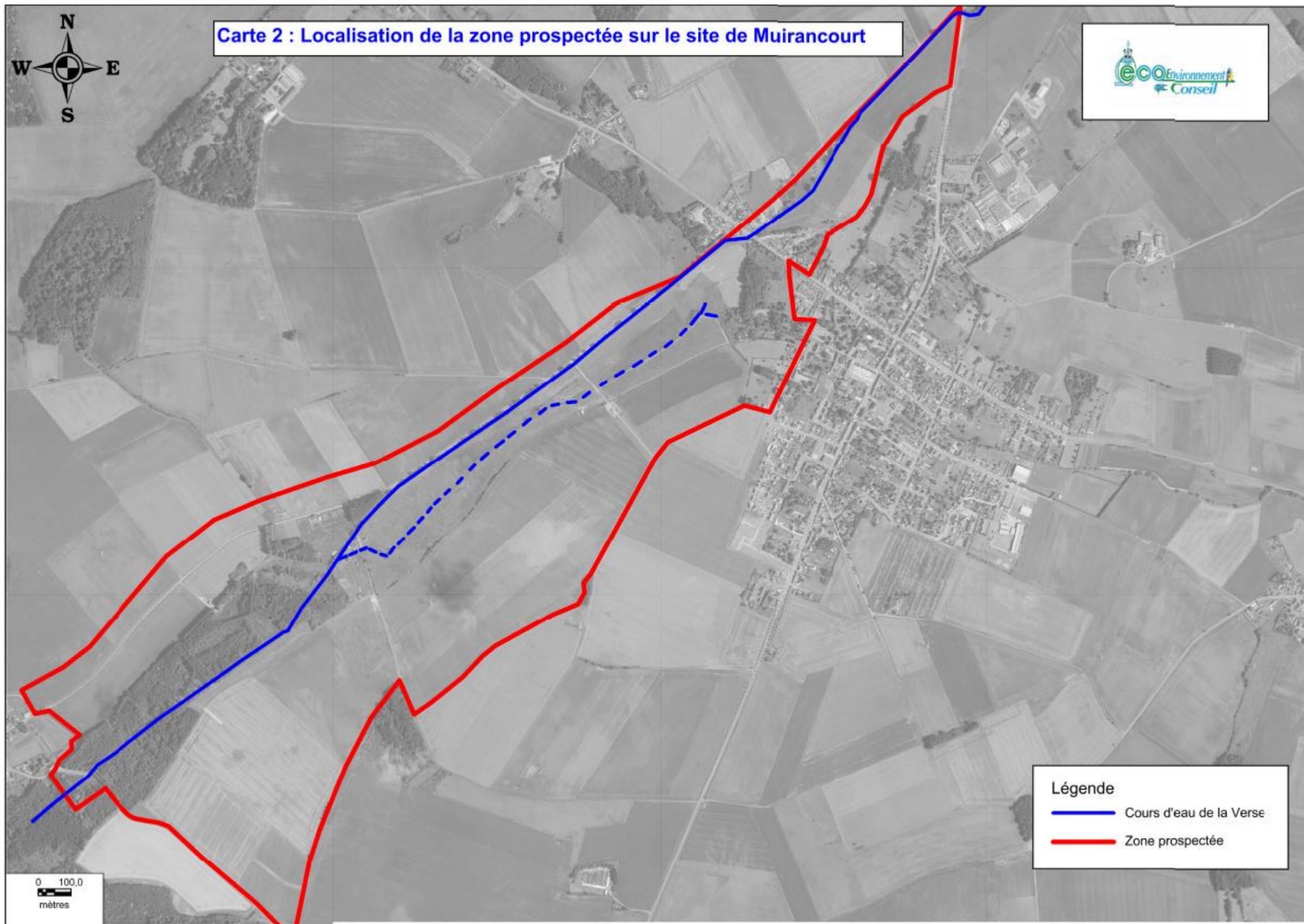
Comme pour l'avifaune, les inventaires ont été réalisés par vent nul et temps ensoleillé. Pour les Odonates et les Lépidoptères Rhopalocères, la prospection s'est effectuée à vue et par capture au filet pour identification en ciblant les habitats favorables.

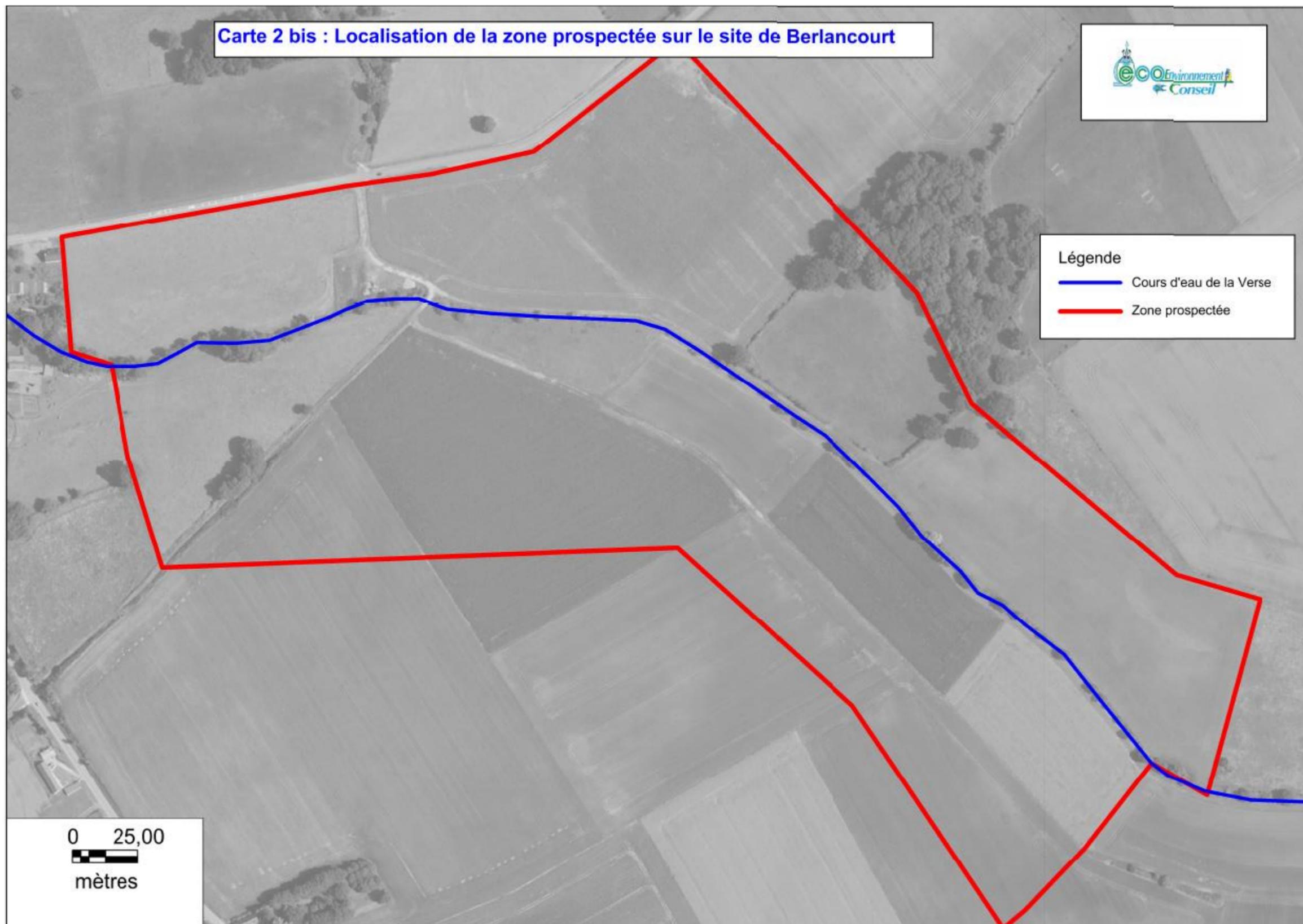
L'inventaire des Orthoptères repose sur la détection à la fois visuelle et auditive des espèces pendant les heures chaudes de la journée. Pour ce dernier groupe il n'y a pas eu de recherche spécifique, seules seront notées les espèces observées lors des transects floristiques.

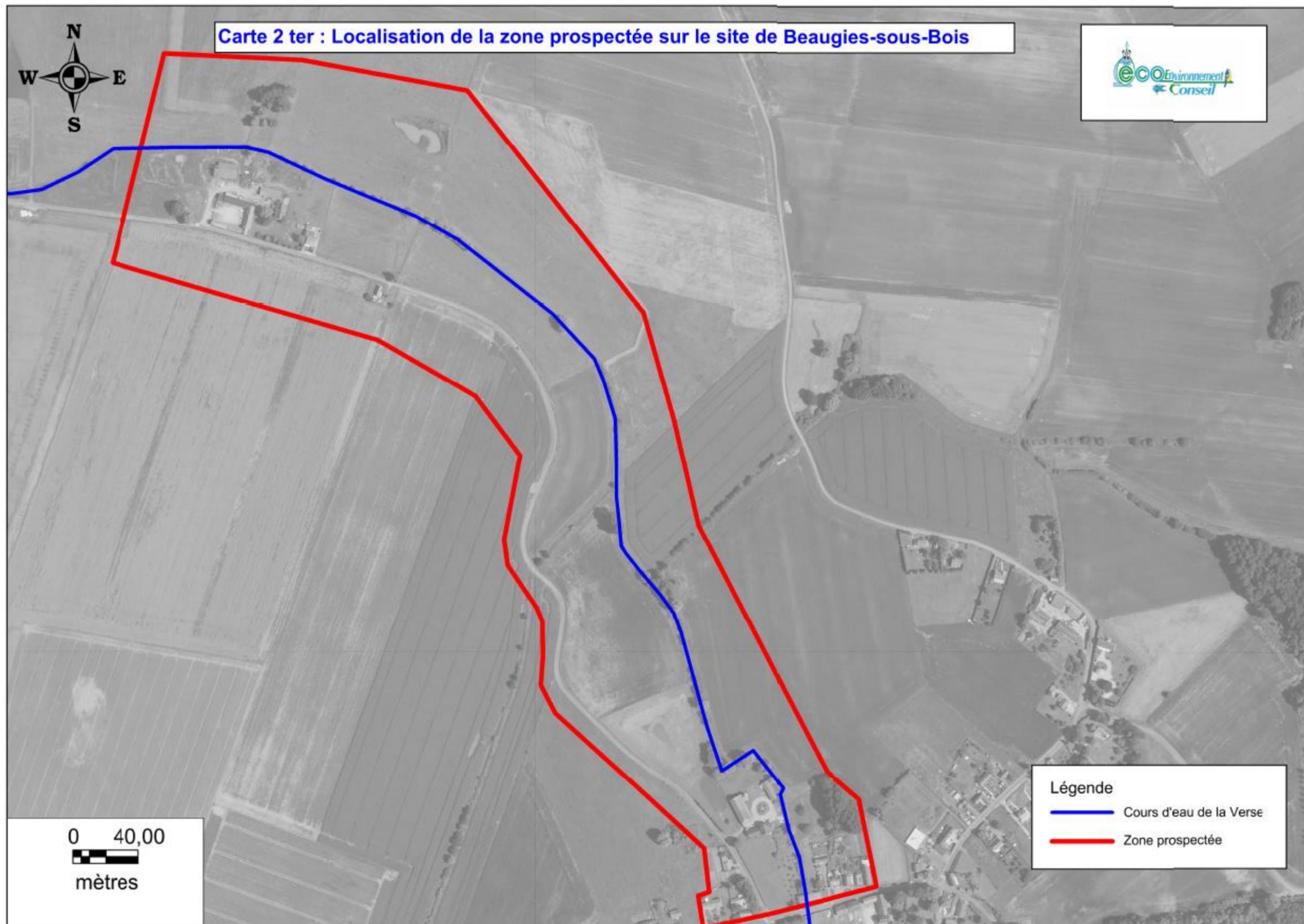
Experts: Davy THIRINGER, Mickaël MARLE, Florence AGASSE-YVER

Concernant les indices de rareté en Ile de France les références utilisées sont :

- « *Les libellules de France, Belgique et Luxembourg* » Parthénope Collection ;
- « *Papillons de jour d'Ile de France et de l'Oise* » Y. DOUX et al. Collection Parthénope ;
- L'Observatoire Picardie Nature.







III – ETAT DES LIEUX FAUNE-FLORE-HABITATS

1 - Etat des lieux habitats et végétation associée

a - Habitats

La nomenclature utilisée est celle du **Code Corine Biotope (CCB)**. La localisation de ces habitats est fournie sur les cartes n°3, 3bis et 3 ter. Les grandes unités écologiques observées sur la zone d'étude sont les suivantes :

Zone 1 Muirancourt

CCB 22.13 Eaux douces stagnantes eutrophes

L'étang communal est souvent soumis à des proliférations phytoplanctoniques (phénomène des eaux vertes). Cet habitat est souvent riche en amphibiens et en odonates lorsqu'il n'est pas soumis à une forte densité piscicole.

CCB 24.15 Eaux douces courantes Lits des rivières zone à Brèmes

Lits de rivières quelle que soit la végétation immergée.

Les subdivisions sont basées sur la pente, la largeur et la température de l'eau en fonction des pratiques habituelles de l'ichtyologie. Zones moyenne et inférieure (métapotamon et hypopotamon) des rivières de plaines. Cet habitat concerne la Verse.

CCB 53.1 Roselières

CCB 53.11 Phragmitaie

Elles sont essentiellement dominées par le Roseau commun (*Phragmites australis*) ponctuellement en association avec la Baldingère (*Phalaris arundinacea*) et d'autres espèces de hautes herbes. Sur le site elles sont partiellement à sec en période estivale.

CCB 53.16 Végétation à Phalaris arundinacea

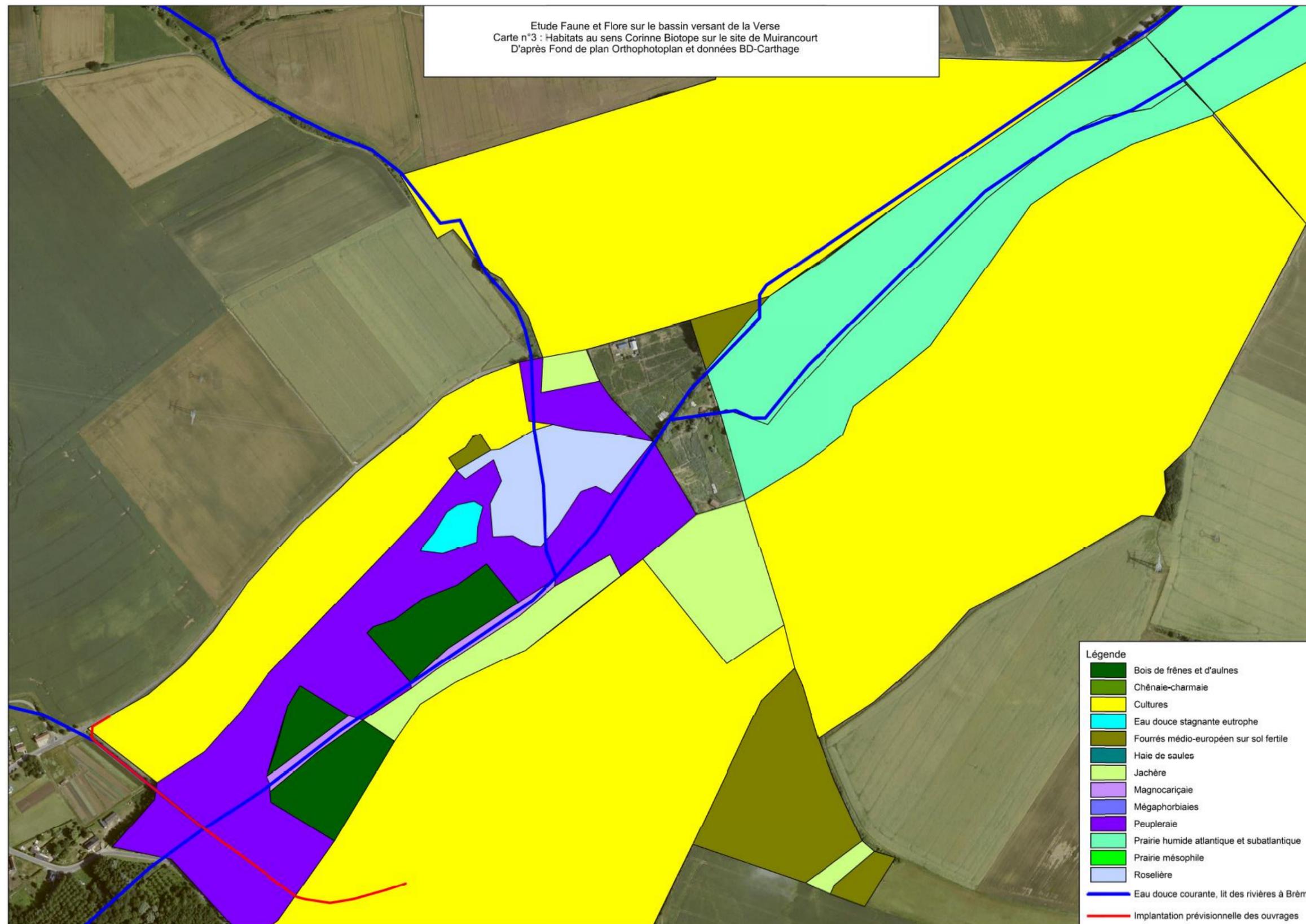
Peuplements de *Phalaris arundinacea*, pures ou mixtes avec *Phragmites australis*, très résistants à la sécheresse, la pollution et aux autres perturbations, susceptibles de former la ceinture (côté terre) des roselières et souvent caractéristiques des systèmes dégradés. Cette végétation est présente autour du plan d'eau communal et ponctuellement au niveau des berges de la Verse.

CCB 53.21 Magnocariçaie

Cette autre ceinture forme des bandes au niveau de l'étang communal. Elle est composée de deux carex en mélange (*Carex riparia*, *Carex acutiformis*) avec des proportions plus importantes pour le second et avec ponctuellement des touradons de *Carex paniculata*.

CCB 31.81 Fourrés médio-européens sur sol fertile

Fourrés de *Prunus spinosa*, *Rosa subsp.*, *Cornus Sanguinea*, *Crataegus monogyna.*, *Clematis vitalba*, *Ligustrum vulgare*, *Rubus subsp.*, *Evonymus europaeus*, *Corylus avellana*, *Ulmus minor*, caractéristiques des lisières forestières, des haies et des recolonisations des terrains boisés, développés sur des sols riches en nutriments, neutres ou calcaires. Cet habitat est présent en rive droite de la Verse



CCB 37.1 Mégaphorbiaies à Reine des près

Prairies hygrophiles de hautes herbes, installées sur les berges alluviales fertiles, souvent dominées par *Filipendula ulmaria*, et autres végétaux des mégaphorbiaies *Angelica sylvestris*, *Cirsium palustre*, *Deschampsia cespitosa*, *Epilobium hirsutum*, *Eupatorium cannabinum*, *Lysimachia vulgaris*, *Lythrum salicaria*, *Phalaris arundinacea*, *Valeriana officinalis*, etc.

CCB 37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques

Ce sont des pâturages et prairies de fauche, gérées de façon extensive, sur des sols riches en nutriments sous climats atlantique ou subatlantique. Parmi les plantes caractéristiques des très nombreuses communautés concernées, on peut citer : *Caltha palustris*, *Cirsium palustre*, *C. oleraceum*, *Epilobium parviflorum*, *Lychnis flos-cuculi*, *Mentha aquatica*, *Scirpus sylvaticus*, *Stachys palustris*, *Lotus uliginosus*, *Trifolium dubium*, *Equisetum palustre*, *Myosotis palustris*, *Deschampsia cespitosa*, *Angelica sylvestris*, *Juncus effusus*, etc. Cet habitat est présent en amont de l'étang communal.

CBB 37.72 Franches des bords boisés ombragés

Communautés nitro-hygrophiles d'herbacées se développant du côté ombragé des peuplements ligneux et des haies, avec *Galium aparine*, *Glechoma hederacea*, *Geum urbanum*, *Aegopodium podagraria*, *Silene dioica*, *Lamium album*, *Alliaria petiolata*, *Geranium robertianum*, etc.

CC 44.33 Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à eaux lentes

Bois d'Europe centrale et, localement, occidentale, liés aux rivières des larges vallées ou des plaines à courant faible et uniforme, avec *Fraxinus excelsior*, *Alnus glutinosa*, *Quercus robur*, *Humulus lupulus*, *Sambucus nigra*, *Aegopodium podagraria*, *Iris pseudacorus*, *Carex acutiformis*, *C. riparia*, *Phalaris arundinacea*, *Filipendula ulmaria*, *Cirsium oleraceum*, etc. Il est localisé principalement en rive droite de la Verse.

CCB 83.3211 Peupleraie

Sur le site de Muirancourt ce sont des plantations de Peupliers avec une strate herbacée élevée (Mégaphorbiaies) mais actuellement dégradée car fortement entretenue ou en cours d'abattage.

CCB 87.2 Végétation rudérale

Cet habitat localisé au niveau des chemins agricoles est composé d'espèces caractéristiques (plusieurs plantains, Verveine officinale, Pâquerette, Géranium herbe à Robert, Renouée des oiseaux, Picrides, etc...).

CCB 82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée

Ce sont des cultures traitées intensivement, entremêlées avec des bandes de végétation spontanée à végétation rudérale. Cet habitat occupe une grande superficie de l'aire d'étude

Zone 2 Beaugies sous bois

CCB 22.13 Eaux douces stagnantes eutrophes

La mare possède des eaux vertes. Elle est donc eutrophe. Cet habitat est souvent riche en amphibiens et en odonates lorsqu'il n'est pas soumis à une forte densité piscicole.

CCB 24.1 Eaux douces courantes

Lits de rivières quelle que soit la végétation immergée. Cet habitat concerne la Verse longeant la prairie mésophile (la rivière à ce niveau à l'aspect d'un fossé).

CCB 37.1 Mégaphorbiaies à Reine des près

Prairies hygrophiles de hautes herbes, installées sur les berges alluviales fertiles, souvent dominées par *Filipendula ulmaria*, et autres végétaux des mégaphorbiaies *Angelica sylvestris*, *Cirsium palustre*, *Deschampsia cespitosa*, *Epilobium hirsutum*, *Eupatorium cannabinum*, *Lysimachia vulgaris*, *Lythrum salicaria*, *Phalaris arundinacea*, *Valeriana officinalis*, etc.

CCB 38.1 Pâtures mésophiles

Pâturages mésophiles fertilisées, régulièrement pâturées, sur des sols bien drainés, avec *Lolium perenne*, *Cynosurus cristatus*, *Poa ssp*, *Festuca ssp*, *Trifolium repens*, *Bellis perennis*, *Ranunculus repens*, *R. acris*, etc.

CCB 87.2 Végétation rudérale

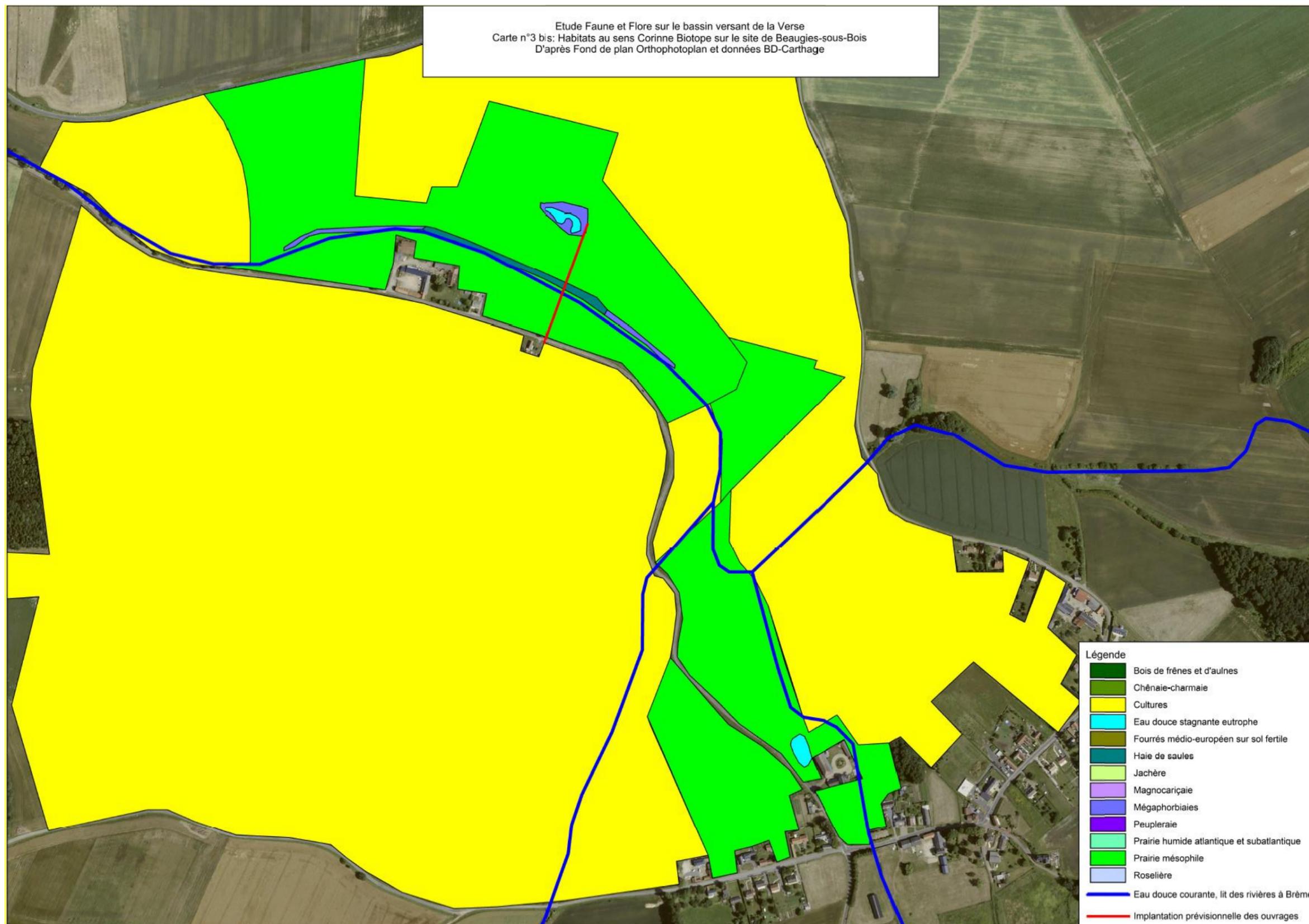
Cet habitat localisé au niveau des chemins agricoles est composé d'espèces caractéristiques (plusieurs plantains, Verveine officinale, Pâquerette, Géranium herbe à Robert, Renouée des oiseaux, Picrides, etc...).

CCB 82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée

Ce sont des cultures traitées intensivement, entremêlées avec des bandes de végétation spontanée à végétation rudérale. Cet habitat occupe une grande superficie de l'aire d'étude.

CCB 84.2 Bordure de Haies

Cet habitat relictuel du bocage est constitué sur le site de Saule blanc (*Salix alba*). Pour rappel, la végétation de la saulaie arborescente à saules blancs (*Salicion albae*) est considérée comme rare dans l'ouest de la France et l'ancienneté des Saules constituant cette haie en font un habitat privilégié pour l'Entomofaune et l'avifaune.



Zone 3 Berlancourt

CCB 24.15 Eaux douces courantes Lits des rivières zone à Brèmes

Lits de rivières quelle que soit la végétation immergée.

Les subdivisions sont basées sur la pente, la largeur et la température de l'eau en fonction des pratiques habituelles de l'ichtyologie. Zones moyenne et inférieure (métapotamon et hypopotamon) des rivières de plaines. Cet habitat concerne la Verse.

CCB 38.1 Pâtures mésophiles

Pâturages mésophiles fertilisées, régulièrement pâturées, sur des sols bien drainés, avec *Lolium perenne*, *Cynosurus cristatus*, *Poa ssp*, *Festuca ssp*, *Trifolium repens* *Bellis perennis*, *Ranunculus repens*, *R. acris*, etc.

CCB 87.2 Végétation rudérale

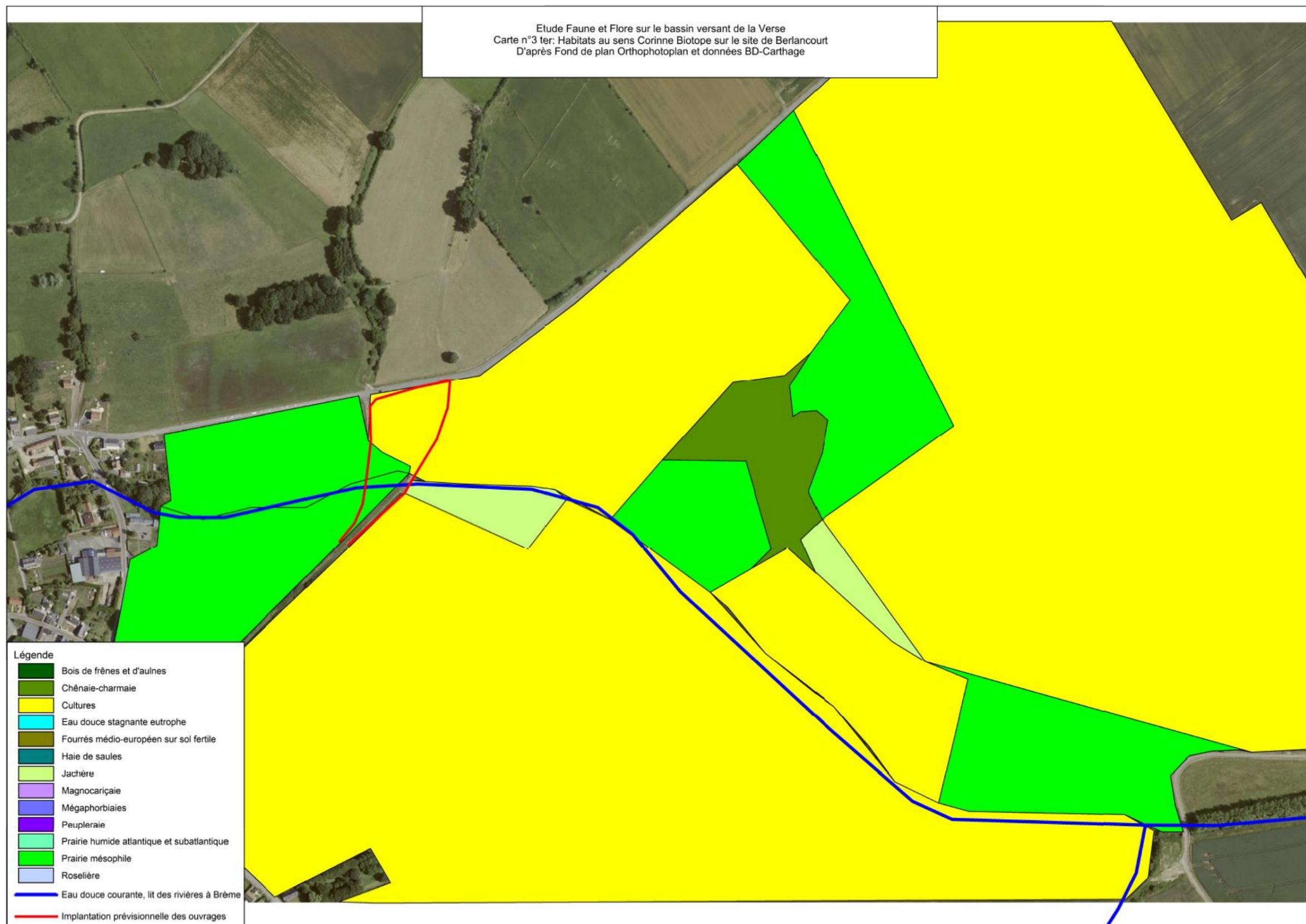
Cet habitat localisé au niveau des chemins agricoles est composé d'espèces caractéristiques (plusieurs plantains, Verveine officinale, Pâquerette, Géranium herbe à Robert, Renouée des oiseaux, Picrides, etc...).

CCB 82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée

Ce sont des cultures traitées intensivement, entremêlées avec des bandes de végétation spontanée à végétation rudérale. Cet habitat occupe une grande superficie de l'aire d'étude

CCB 41.2 Chênaies-charmaies

Ce sont des forêts atlantiques et médio-européennes dominées par *Quercus robur* ou *Q. petraea* sur des sols eutrophes ou mésotrophes avec généralement des strates herbacée et arbustive bien développées et spécifiquement riches. *Carpinus betulus* est généralement présent. Elles se forment sous des climats trop secs ou sur des sols trop humides ou trop secs pour le hêtre ou encore à la faveur de pratiques forestières visant à favoriser les Chênes. A Berlancourt il s'agit plutôt d'un bosquet.



Synthèse habitats

Habitats observés	Végétation correspondante	Rareté Nord-Ouest de la France (CBNBI 2014)
31.81 Fourrés médio-européens sur sol fertile	<i>Prunetalia spinosae</i>	CC
37.1 Mégaphorbiaies à Reine des près	<i>Filipendulion ulmariae</i>	PC
37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques	<i>Calthion palustris</i>	R ?
37.72 Franches des bords boisés ombragés	<i>Aegopodion podagrariae</i>	CC
38.1 Pâtures mésophiles	<i>Cynosurion cristati</i>	CC
Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à eaux lentes	Alnenion glutinoso - incanae Groupement à Frêne et Houblon	AR/Déterminant ZNIEFF
53.11 Phragmitaie	<i>Phragmitetalia australis</i>	AC
53.16 Végétation à Phalaris arundinacea	<i>Irido pseudacori - Phalaridetum arundinaceae</i>	AR
53.21 Magnocariçaie	<i>Magnocaricion elatae</i>	AR

CC très commun ; C commun ; AC assez commun ; PC peu commun, AR assez rare ; R rare ; RR très rare ; E exceptionnelle

Cinq habitats sont d'intérêt patrimonial en Picardie (1, peu commun, 3 assez rare et 1 rare). Un seul est déterminant ZNIEFF. Ces habitats remarquables sont liés aux étangs et aux zones humides.

L'intérêt écologique des habitats de la zone d'étude est donc fort en fond de vallée.



Fourrés médio-européens sur sol fertile



Magnocariçaie sous Frêne-Aulnaie



Peupleraie avec strate herbacée haute



Franges des bords boisés ombragés



Paririe mésophile et haie relictuel de Saules blancs

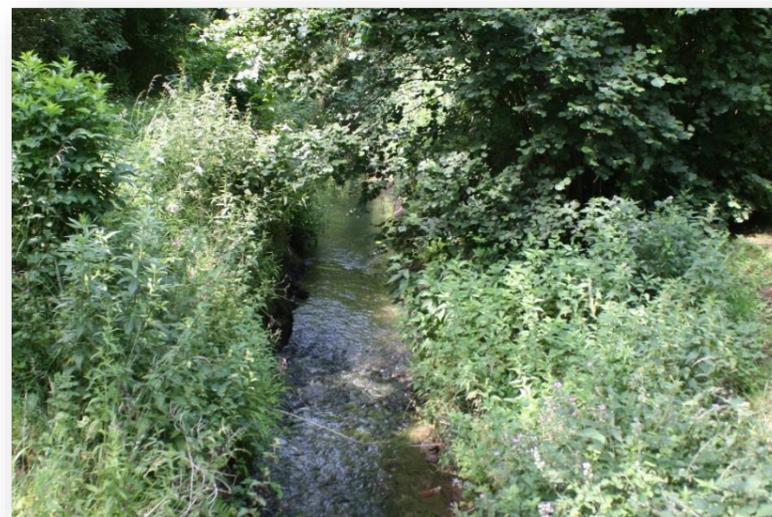


Culture intensive

Photos ©EEC 2015 sur sites



Végétation rudérale



Lit de la Verse



Lit de la Verse à Beaugies sous-Bois



Mare et Mégaphorbiaies



Etang et Roselières



Prairie humide, mégaphorbiaies et phragmitaie

Photos ©EEC 2015 sur sites

b - Flore

Concernant la flore (Cf. Listes en annexe 1) ont été recensés avec peu d'espèces patrimoniales :

- **99 taxons à Muirancourt** dont une espèce patrimonial le Perce-neige commun (considéré comme rare en Picardie) ;
- **59 taxons à Beaugies sous-bois** sans espèce patrimoniale ;
- **86 taxons à Berlancourt** dont une espèce patrimoniale l'Orobanche minor (considéré comme rare en Picardie).

Les habitats sont relativement anthropiques et la gestion actuelle limite l'expression de la biodiversité floristique. Le fait remarquable est le caractère relativement humide de la zone d'étude notamment en fond de vallée en amont de la commune de Muirancourt.

Une seule espèce invasive a été observée : la Renouée du Japon avec plusieurs foyers important sur la commune de Muirancourt.

Au regard de la diversité floristique et de l'intérêt patrimonial, les enjeux sont faibles sur le site concernant la flore.

Illustrations de la flore sur site



Crételle des prés



Podagraire

Photo© EEC 2015



Campanule raiponce



Laiche à épis pendants



Cirse des maraichers



Saule blanc



Reine des prés



Renouée du Japon



Epipactis helleborine



Orobanche minor



Perce-neige commun

Photo© EEC 2015/2016

2 - Etat des lieux faune

(Listes en annexe 2)

Les groupes principalement observés ont été :

- L'avifaune ;
- Les mammifères y compris les chiroptères ;
- Les amphibiens ;
- Les poissons ;
- Les insectes : Lépidoptères, Odonates et Orthoptères.

a - Inventaires Avifaune

- **26 espèces à Muirancourt** avec 17 espèces protégées au niveau national dont 4 peu communes et une assez rare la **Grive litorne**, hivernante au niveau de la zone humide en amont de l'étang communal.
- **15 espèces à Beaugies sous-Bois** dont 9 protégées nationales et deux espèces peu commune : **le Héron cendré et le Busard Saint-Martin**.
- **18 espèces** à Berlancourt dont 12 sous protection nationale et une seule peu commune : la **Bergeronnette des ruisseaux**.

L'intérêt pour l'avifaune est moyen à faible à l'échelle des sites avec une diversité plus élevée à Muirancourt grâce à une mosaïque d'habitats plus importante. Les sites ne semblent pas avoir d'intérêt pour l'avifaune hivernante.

b - Inventaires Mammifères

Le peuplement mammalogique est composé de :

- **12 espèces dont 7 Chiroptères à Muirancourt ;**
- **5 espèces à Beaugies sous-Bois dont 4 espèces de Chiroptères ;**
- **4 espèces à Berlancourt dont une espèce de Chiroptères.**

L'intérêt mammalogique des sites est essentiellement pour les chauves-souris. Les espèces sont localisées sur les cartes n°4, 4bis et 4 ter.

Deux espèces invasives sont présentes dans la zone humide de Muirancourt et au niveau des berges de la VERSE : le Ragondin et le Rat musqué.

Muirancourt

Aménagement principal : Milieux intéressants pour les chiroptères comme territoire de chasse : bois, rivière. Espèces observées :

- | | |
|-----------------------|--------------------|
| • Pipistrelle commune | • Oreillard sp |
| • Murin de Daubenton | • Barbastelle |
| • Murin à moustaches | • Sérotine commune |
| • Murin de Brandt | |

Aménagements connexes : Milieux intéressants pour les chiroptères comme territoire de chasse : friche. Espèces observées : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius et Sérotine commune.

Le Chevreuil est omniprésent sur le site. Il faut également noter la présence du Rat musqué, espèce invasive présente au niveau de la Verse.

Beaugies sous-bois

Milieux intéressants pour les chiroptères comme territoire de chasse : pâture, rivière. Milieux intéressants pour les gîtes : zone de vieux saules.

Espèces observées : Pipistrelle commune, Murin de Daubenton, Sérotine commune.

Le site de Beaugies sous-bois est inclus dans la ZNIEFF 220013422 – FORÊTS DE L'ANTIQUE MASSIF DE BEINE. Cette ZNIEFF abrite plusieurs espèces de chiroptères, mais les données datant de 1905 ne semblent n'avoir jamais été réactualisées. De plus, la ZNIEFF n'indique aucune espèce de chiroptère pour la commune de Beaugies sous-bois.

Le Hérisson est également présent sur le site (carte n°6 bis). Il est protégé au niveau national et très commun en Picardie.



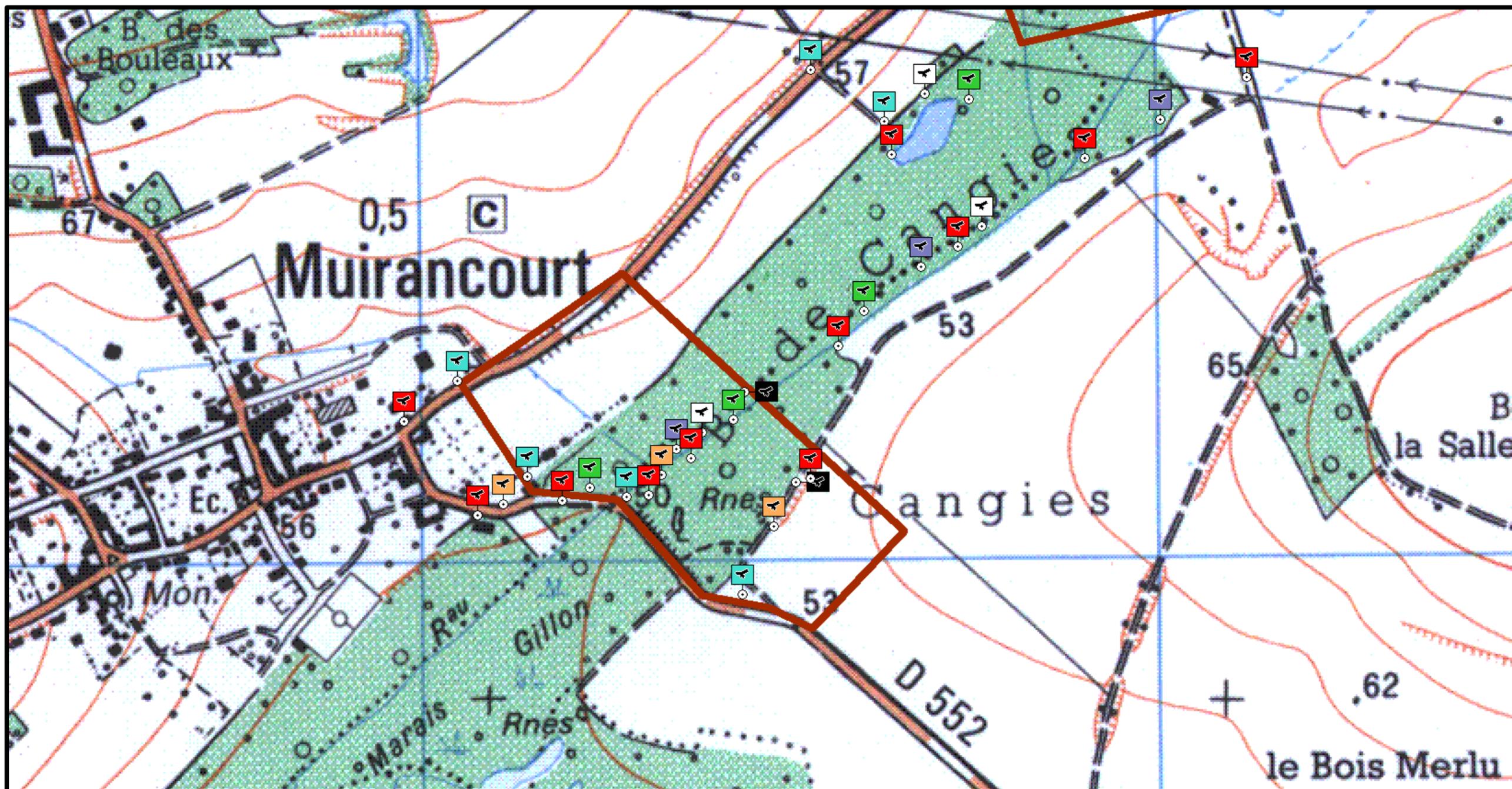
Hérisson d'Europe (Photo ©EEC juillet 2015)

Berlancourt

Milieux intéressants pour les chiroptères comme territoire de chasse : rivière, prairie, pâture.

Espèces observées : Pipistrelle commune, Murin de Daubenton, Sérotine commune.

Les autres mammifères observés sont communs en Picardie (Taupe, Lapin et Lièvre).



Légende carte



Pipistrelle commune



Oreillard



Murin à moustaches



Sérotine commune



Barbastelle



Murin de Brandt

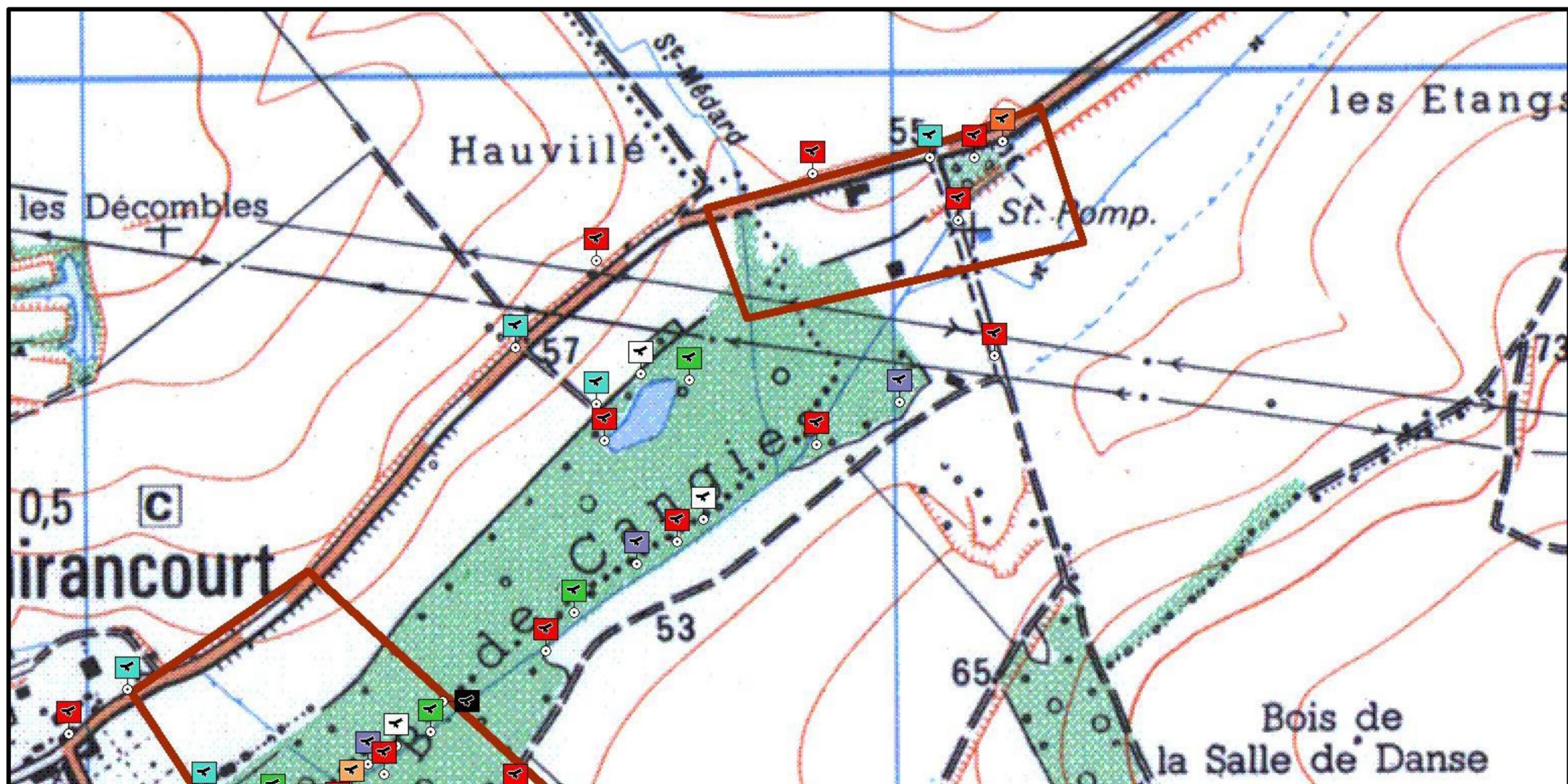


Murin de Daubenton



Pipistrelle de Nathusius

Carte n° 4 Localisation des Chiroptères en action de chasse à Muirancourt



Légende carte



Pipistrelle commune



Oreillard



Murin à moustaches



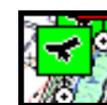
Sérotine commune



Barbastelle



Murin de Brandt

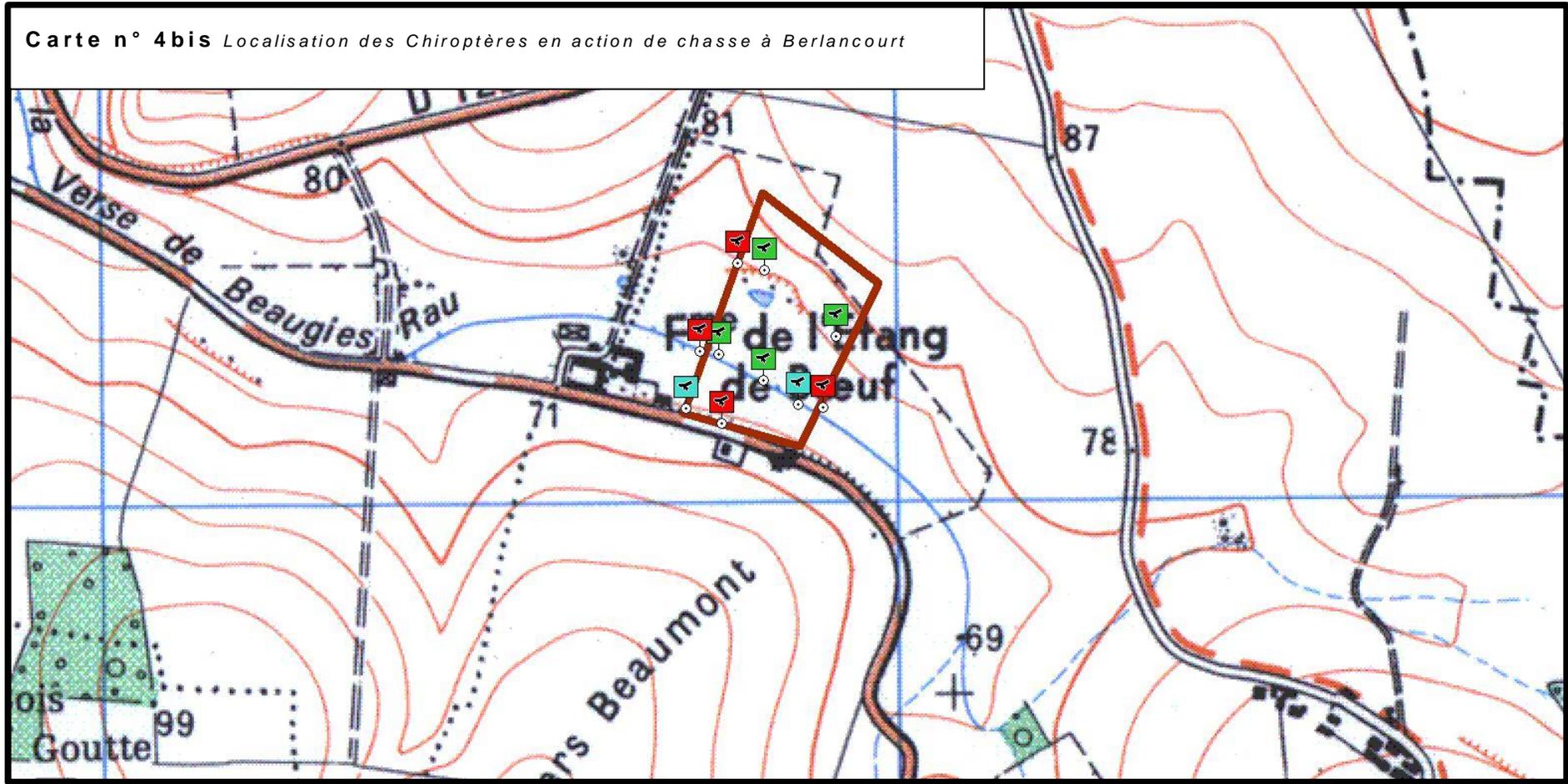


Murin de Daubenton



Pipistrelle de Nathusius

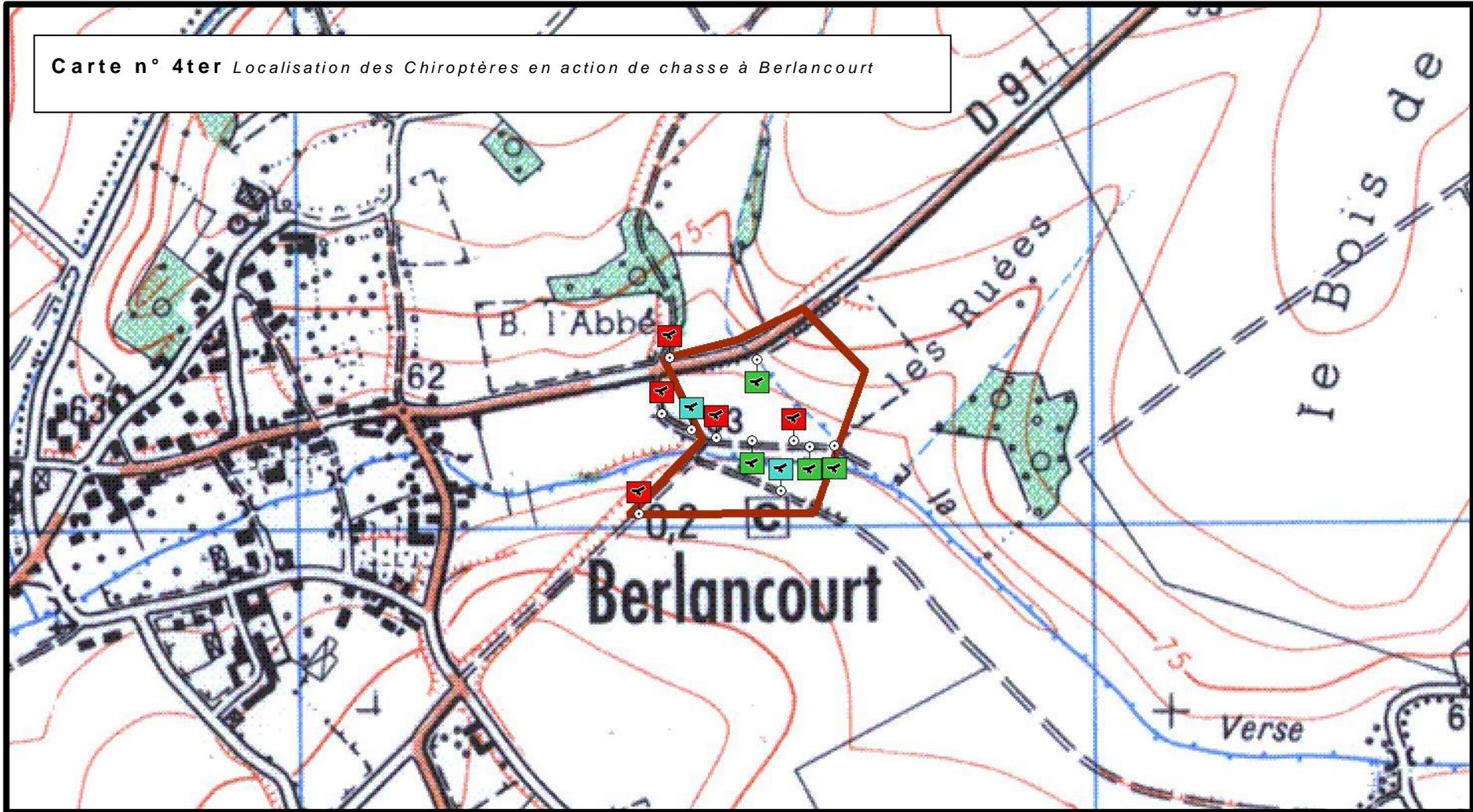
Carte n° 4 Localisation des Chiroptères en action de chasse à Muirancourt (suite)



Légende carte

-  *Pipistrelle commune*
-  *Sérotine commune*
-  *Murin de Daubenton*

Carte n° 4ter Localisation des Chiroptères en action de chasse à Berlancourt



Légende carte



Pipistrelle commune



Sérotine commune



Murin de Daubenton

Intérêt des sites :

Le site de Muirancourt présente un grand intérêt chiroptologique grâce à la présence de 7 espèces de chiroptères pour la zone en aménagement principal dont l'Oreillard qui a statut de conservation régional défavorable et la Barbastelle dont ce statut est mauvais. Ces 2 espèces ont des priorités de conservation respectivement prioritaire et très fortement prioritaires.

Les sites de Berlancourt et de Beaugies sous-bois présentent un intérêt moindre car seulement 3 espèces ont été localisées, ayant des statuts de conservation favorables et ayant une priorité de conservation de type non prioritaire. Cependant, il faudra veiller à ne pas détruire d'arbres à cavités pouvant accueillir des colonies de chiroptères, notamment les vieux saules. En cas de déboisement, il faudra qu'un spécialiste vérifie que ces cavités ne soient pas occupées par des chiroptères.

Sur les trois sites d'étude aucun gîte d'hibernation ou estival n'a été observé. La plupart des espèces contactées sont des espèces de cavités souterraines. Cet habitat n'est pas présent en fond de vallée. Seules la Barbastelle d'Europe et la Sérotine commune peuvent gîter respectivement dans des arbres creux et dans les fissures des charpentes mais aucun gîte n'a été recensé dans le cadre de cette étude.

L'intérêt pour les mammifères est moyen notamment concernant les chauves-souris à Muirancourt.

c - Inventaires Amphibiens - Reptiles

Concernant les amphibiens, deux espèces ont été répertoriées à Muirancourt uniquement (carte n°6) : le **Crapaud commun** et la **Grenouille agile** communs en Picardie.

Concernant les reptiles seul le **Lézard des murailles** a été observé à Berlancourt (carte n°6 ter). Il est assez commun en Picardie et sous protection nationale et européenne (annexe 2 de la Directive habitats).

L'intérêt pour les amphibiens est faible sur les sites.



Jeune Crapaud commun



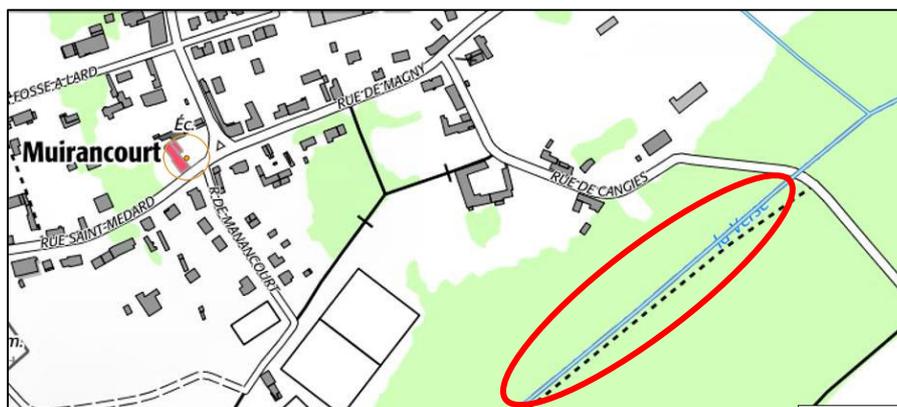
Jeune Grenouille agile

(Photo ©EEC juillet/août 2015)

d - Inventaires Poissons

Muirancourt

Une pêche électrique a été réalisée le 23 octobre 2015 dans la Verse à Muirancourt (Cf. carte n°5).



Carte n°5 Localisation des inventaires piscicoles

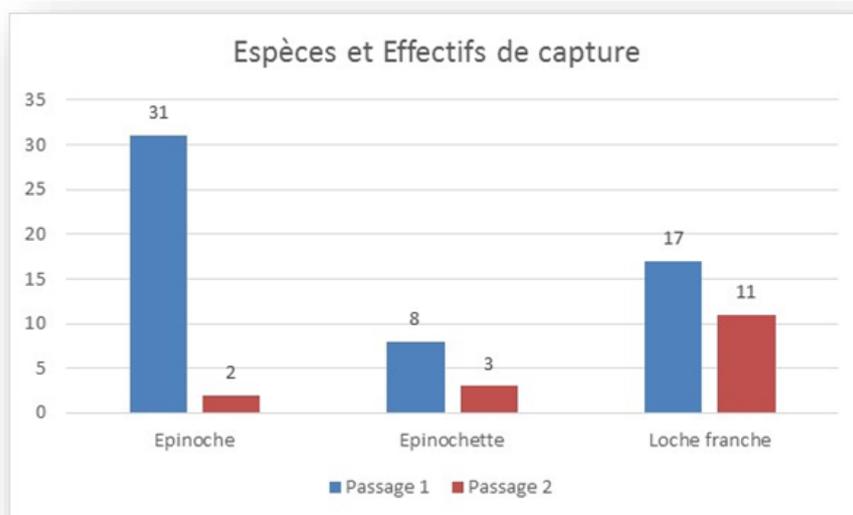
Résultats brutes de la pêche électrique dans la Verse (somme des deux passages P1 et P2)

Surface (en m²)=		168							
Espèces		P1	P2	Effectif (P1+P2)	Abondance relative	Densité Hectare	Masse (g)	% Masse totale	Biomasse (Kg/Hectare)
Epinoche	EPI	31	2	33	45,83	1964,29	25	12,92	1488,1
Epinochette	EPT	8	3	11	15,28	654,76	12,5	6,46	744,0
Loche franche	LOF	17	11	28	38,89	1666,67	156	80,62	9285,7
Totaux:		3	56	16	72	4285,71	193,5		11517,86

La surface échantillonnée est estimée à 168 m².

Au total, 3 espèces ont été capturées lors de cette pêche à l'électricité. Les données d'abondance relative, de densité, de masse et de biomasse sont calculées à partir des effectifs totaux.

Le peuplement piscicole est dominé par l'Epinoche (45.8%) suivie par la Loche franche (38.9%).



Histogramme des captures

L'absence de l'Anguille et de la Truite s'explique par l'absence de microhabitats (vase, herbiers, granulométrie variée) et une qualité d'eau insuffisante notamment par des rejets d'hydrocarbures récurrents. Les espèces observées sont en réalité des espèces de 2^{ème} catégorie piscicole qui sont aussi des espèces tolérantes à la pollution des eaux. Aucune zone fraie réelle ou potentielle n'a été observée sur la zone d'étude.

En termes de diversité spécifique sur la commune, ce sont huit espèces qui ont été observées dont cinq supplémentaires dans le plan d'eau communal. Toutes ces espèces sont communes à assez communes en Picardie. **Seul le Brochet est peu commun en Picardie, protégé et considéré comme vulnérable en France.**

L'intérêt piscicole est faible sur le site en termes de patrimonialité et de fonctionnalité écologique. Les poissons ont toutefois un rôle fondamental dans l'équilibre de la rivière.

Beauques sous-Bois

Seule la Carpe commune, espèce introduite a été observée dans la mare située en pied de coteau.



Carpe commune (Photo ©EEC juillet 2015)

Berlancourt

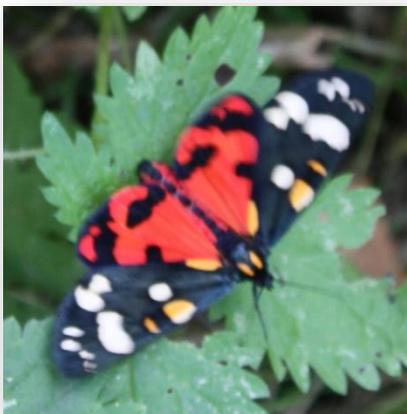
Aucun poisson n'a été observé sur ce site.

e - Inventaires Insectes et autres invertébrés

Muirancourt

26 espèces d'insectes et une espèce de mollusques ont été observées sur le site :

- 10 espèces de Lépidoptères dont l'**Ecaille rouge** considérée comme assez rare en Picardie et protégée en Ile de France ;
- 7 espèces d'Odonates communes à assez communes en Picardie (**Aesche bleue, Aesche mixte et Leste verte**) ;
- Deux espèces d'Orthoptère dont le **Criquet vert échine** très rare en Picardie ;
- 2 espèces d'Hyménoptères communes en Picardie mais dont les populations sont en régression en France ;
- 3 espèces de coléoptère dont le **Carabe granuleux** très rare en Picardie. Deux espèces de coccinelles dont la **Coccinelle asiatique**, espèce exogène invasive ont été observées ;
- 1 mécoptère et 1 hétéroptère tous les deux communs ;
- 1 mollusque peu commun en Picarde et inféodé aux zones humides : l'**Ambrette amphibie**.



Ecaille rouge



Carabe granuleux



Criquet vert-échine

Photos ©EEC juin/août 2015

Beaugies sous-bois

11 espèces d'insectes et 2 espèces de mollusques ont été observées sur le site :

- 7 espèces de Lépidoptères tous communs, seul le **Robert le diable** est considéré comme assez commun en Picardie ;
- 3 espèces d'Odonates dont le **Cordulégaster annelé** considéré comme peu commun en Picardie ;
- Une espèce d'Orthoptère très commune en Picardie : le Criquet des pâtures ;
- 2 mollusques, un peu commun en Picardie et inféodé aux zones humides : l'**Ambrette amphibie** et un autre assez commun l'Escargot des bois.



Cordulégaster annelé



Ambrette amphibie

Photos ©EEC juin/juillet 2015

Berlancourt

23 espèces d'insectes et deux espèces de mollusques ont été observées sur le site :

- 14 espèces de Lépidoptères dont l'**Ecaille du séneçon**, considérée comme peu commune en Picardie ;
- 2 espèces d'Odonates communes à assez communes en Picardie (**Calopteryx vierge**) ;
- 3 espèces d'Orthoptère dont le **Criquet vert échine** très rare en Picardie, déterminant ZNIEFF ;
- 2 espèces d'Hyménoptères communes en Picardie mais dont les populations sont en régression en France ;

- 2 espèces de coléoptère communes en Picardie ;
- 2 mollusques, un peu commun en Picarde et inféodé aux zones humides : l'**Ambrette amphibie** et un autre assez commun : l'Escargot des bois.



Euclyptus seneçonis



Calopteryx virgo

Photo ©EEC juillet 2015

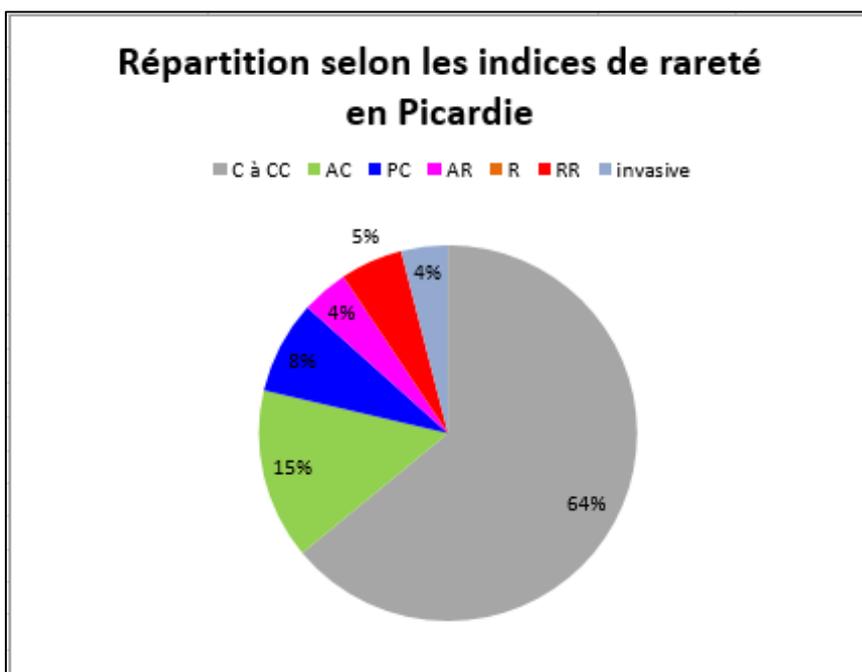
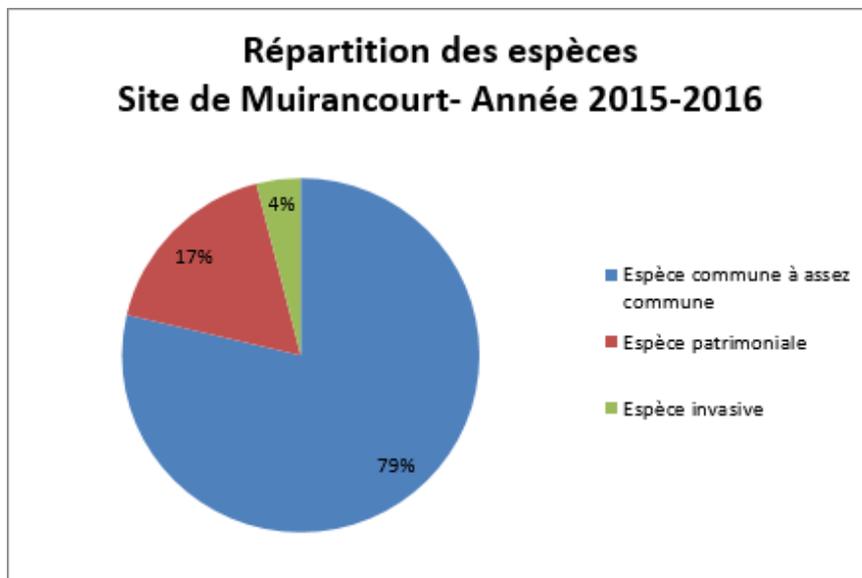
L'intérêt des sites de Muirancourt et Berlancourt est moyen pour l'Entomofaune surtout au niveau des groupes des Lépidoptères et des Odonates. Pour Beaugies cet intérêt est plutôt faible.

Pour les Mollusques, l'intérêt apparaît faible pour les trois sites.

g - Intérêt faunistique

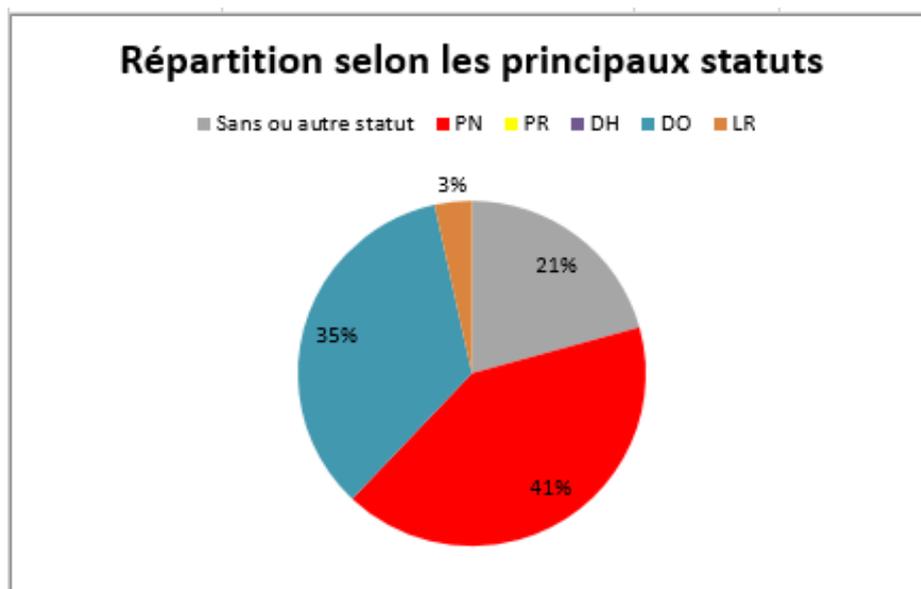
Muirancourt

Au total 75 espèces ont été recensées pour l'instant réparties comme suit :



CC très commun ; C commun ; AC assez commun ; PC peu commun, AR assez rare ; R rare ; RR très rare ; E exceptionnelle

Le peuplement possède 17% d'espèces patrimoniales et 4% d'espèces invasives (Rat musqué, Ragondin, Coccinelle asiatique).

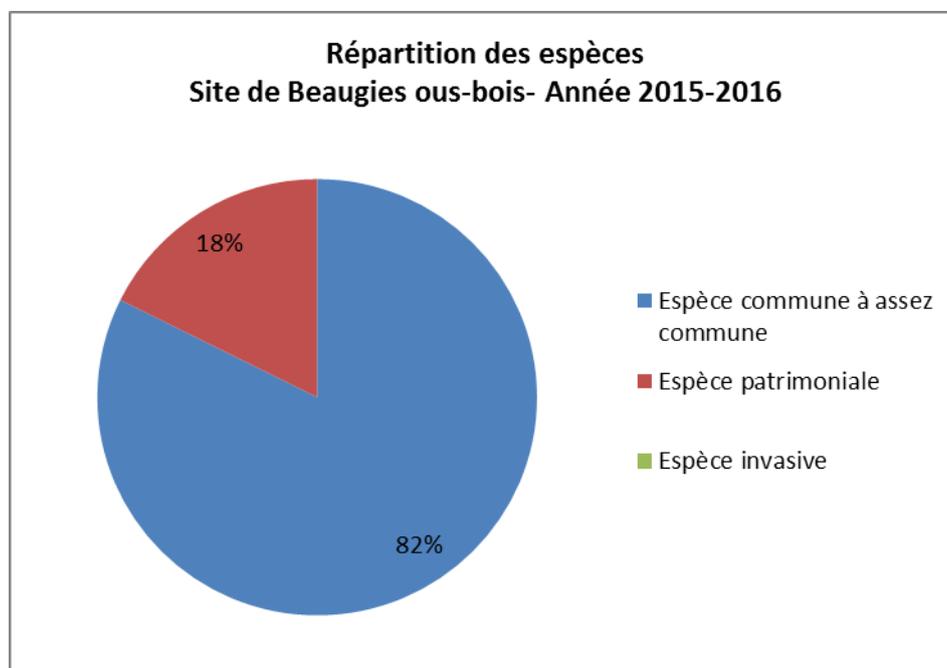


PN protection nationale, PR protection régionale ; DH directive habitats ; DO directive oiseaux ; LR liste rouge ZNIEFF déterminant en Picardie

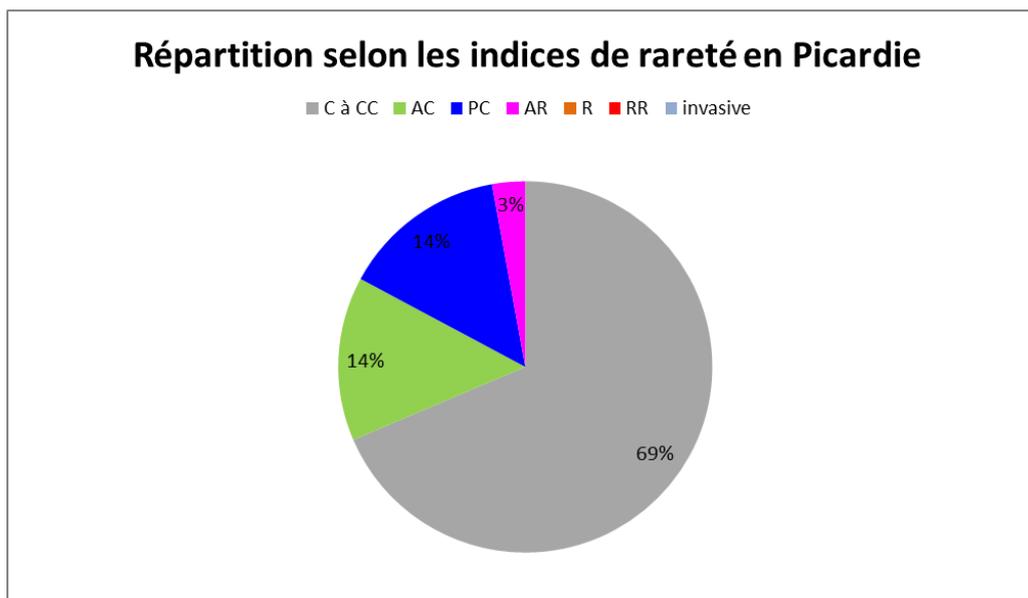
79% des espèces possèdent au moins un statut de protection ce qui donne **un intérêt fort pour la faune à l'échelle du site notamment avec la présence de nombreux chiroptères.**

Beaugies sous-Bois

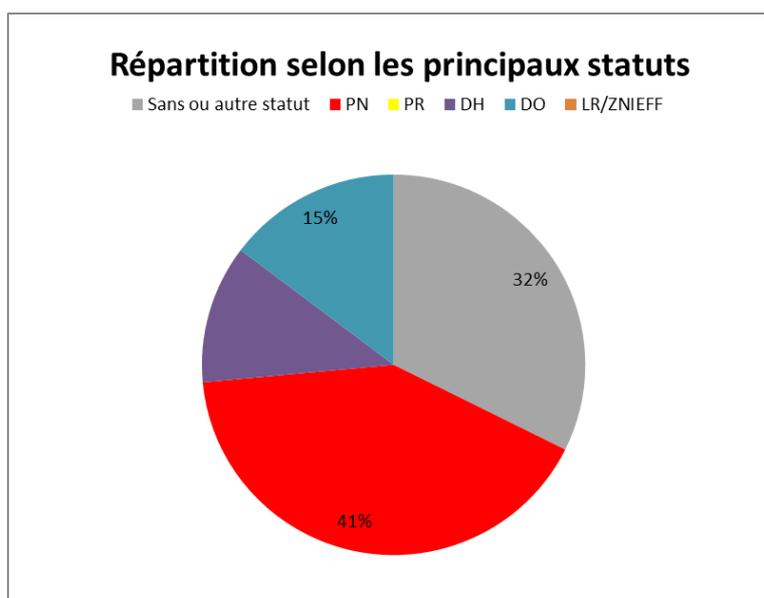
Au total 34 espèces ont été recensées pour l'instant réparties comme suit :



CC très commun ; C commun ; AC assez commun ; PC peu commun, AR assez rare ; R rare ; RR très rare ; E exceptionnelle



Le peuplement possède environ 18% d'espèces patrimoniales et pas d'espèces invasives.

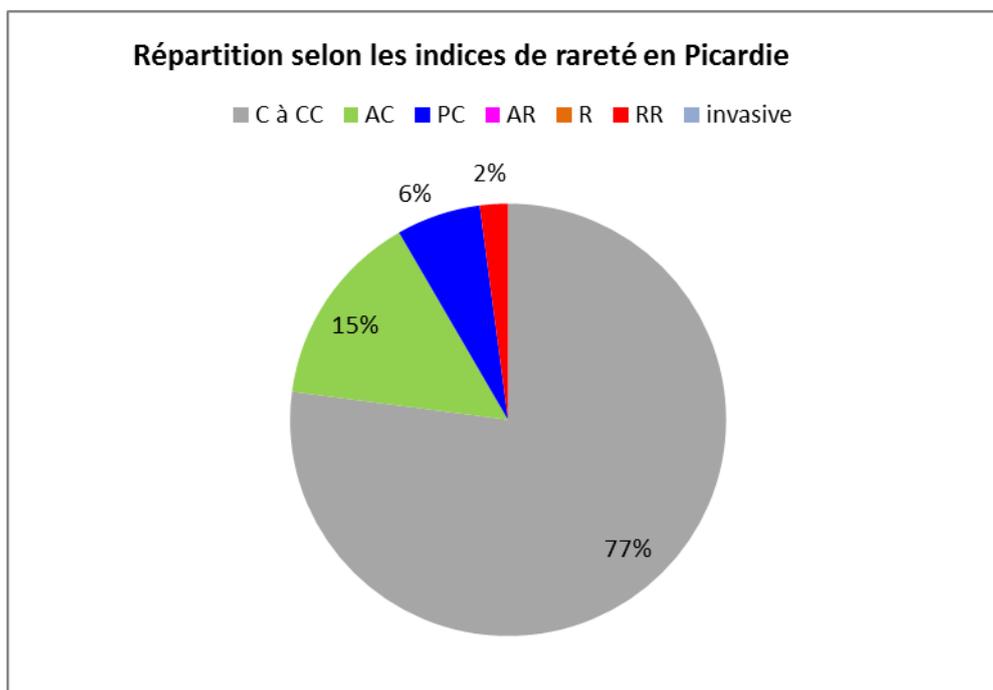
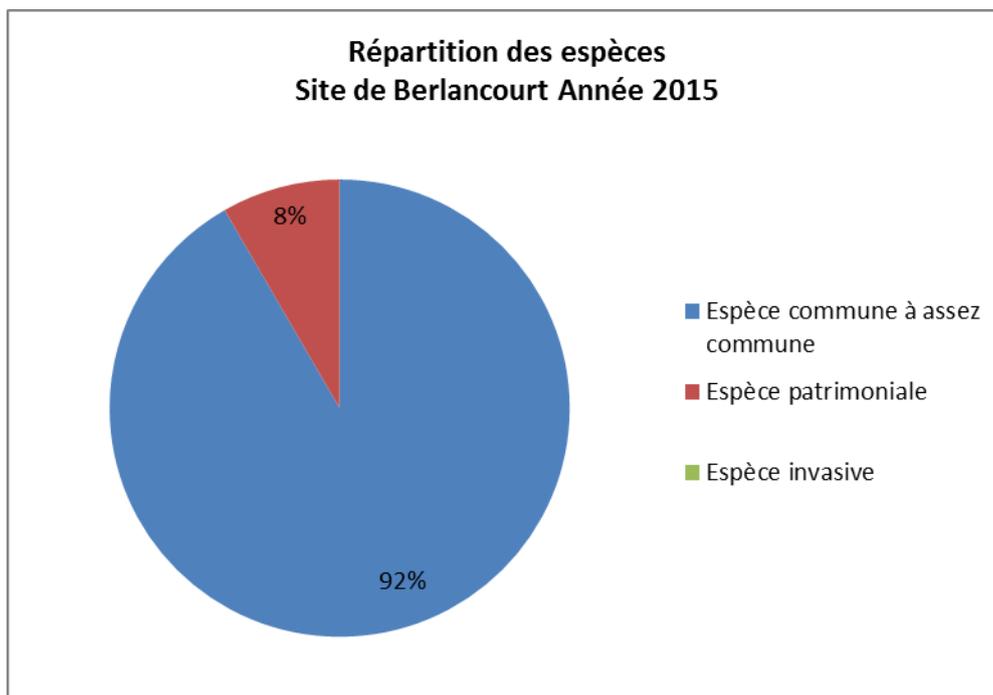


PN protection nationale, PR protection régionale ; DH directive habitats ; DO directive oiseaux ; LR liste rouge ZNIEFF déterminant en Picardie

68% des espèces possèdent au moins un statut de protection ce qui donne **un intérêt fort pour la faune à l'échelle du site notamment avec la présence de nombreux chiroptères.**

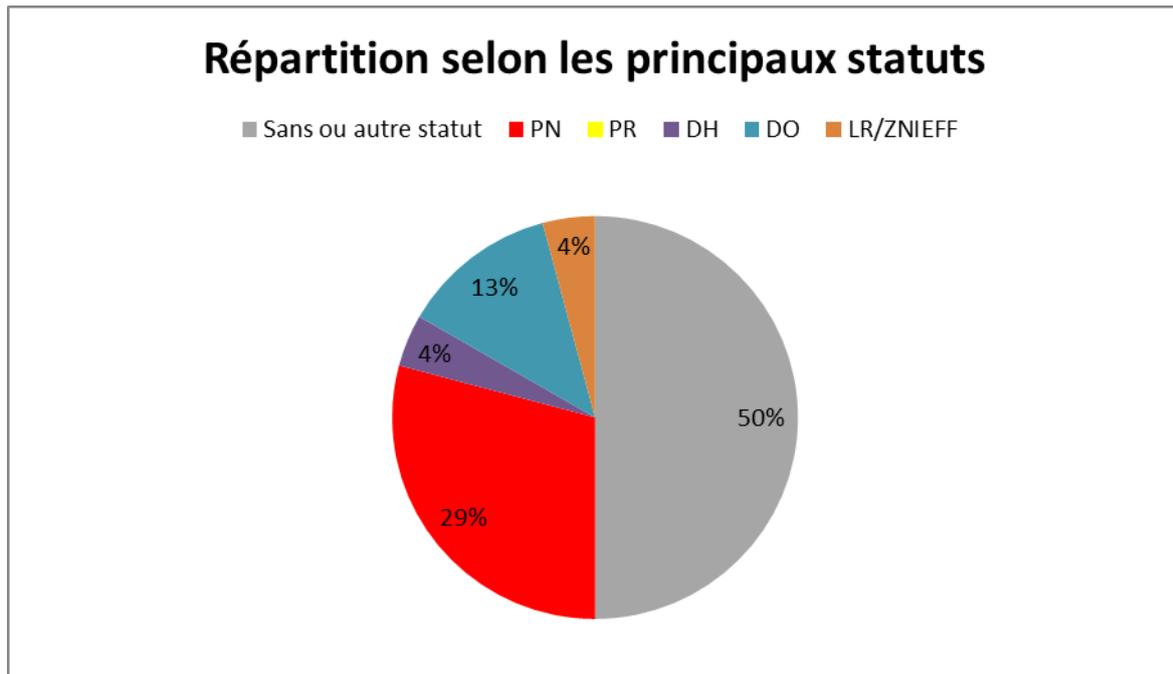
Berlancourt

Au total 48 espèces ont été recensées pour l'instant réparties comme suit :



CC très commun ; C commun ; AC assez commun ; PC peu commun, AR assez rare ; R rare ; RR très rare ; E exceptionnelle

Le peuplement possède 8% d'espèces patrimoniales et pas d'espèces invasives.



PN protection nationale, PR protection régionale ; DH directive habitats ; DO directive oiseaux ; LR liste rouge ZNIEFF déterminant en Picardie

50% des espèces possèdent au moins un statut de protection ce qui donne **un intérêt moyen pour la faune à l'échelle du site.**

IV –SYNTHESE PATRIMONIALE

Le tableau ci-dessous résume la valeur patrimoniale des sites pour chacun des groupes étudiés à différentes échelles géographiques, suivant l'échelle de valeur suivante :

Faible, **Assez faible**, **Moyenne**, **Assez forte**, **Forte**, **Exceptionnel**.

Synthèse patrimoniale

Echelle	Muirancourt	Beaugies	Berlancourt	Régionale
Habitats	Assez forte	Moyenne	Assez faible	Moyenne
Flore	Moyenne	Faible	Assez faible	Assez faible
Mammifères	Moyenne	Faible	Faible	Assez faible
Oiseaux	Moyenne	Faible	Faible	Assez faible
Reptiles	Faible	Faible	Assez faible	Faible
Amphibiens	Assez faible	Faible	Faible	Assez faible
Odonates/Orthoptères/ Lépidoptères diurnes	Assez forte	Assez faible	Moyenne	Moyenne
Mollusques	Faible	Faible	Faible	Faible
Globale	Moyenne	Assez faible	Assez faible	Assez faible

Pour les **habitats**, l'intérêt est **Assez fort** pour Muirancourt et moyen à assez faible pour les deux autres sites. L'intérêt à Muirancourt est essentiellement la mosaïque d'habitats en zone humide (bois, prairies, mégaphorbiaies, plan d'eau, rivière).

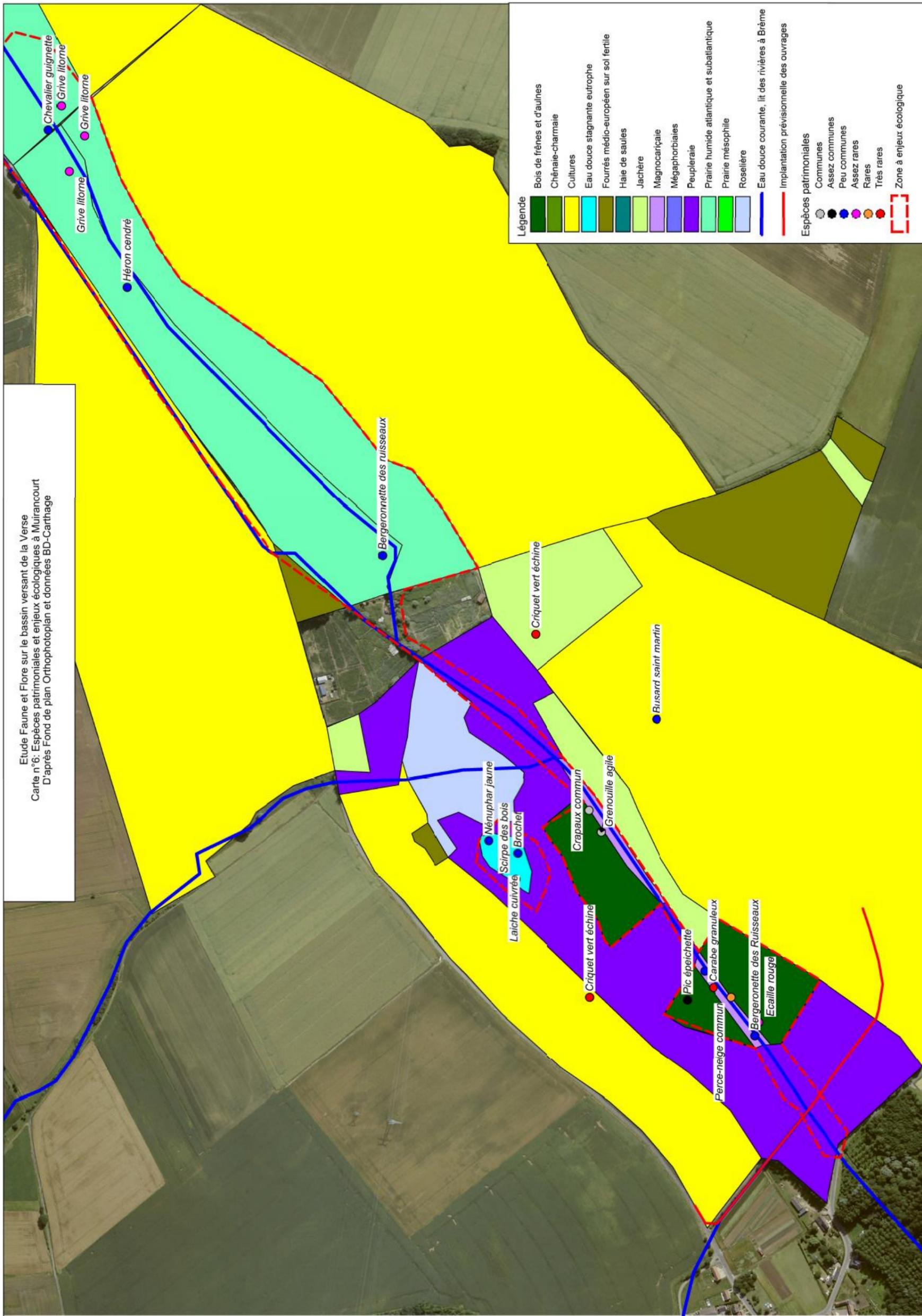
Pour **la flore**, la diversité observée est **Moyenne** à Muirancourt, faible pour les deux autres sites. L'intérêt écologique est **faible** pour les trois sites puisque peu d'espèces sont patrimoniales.

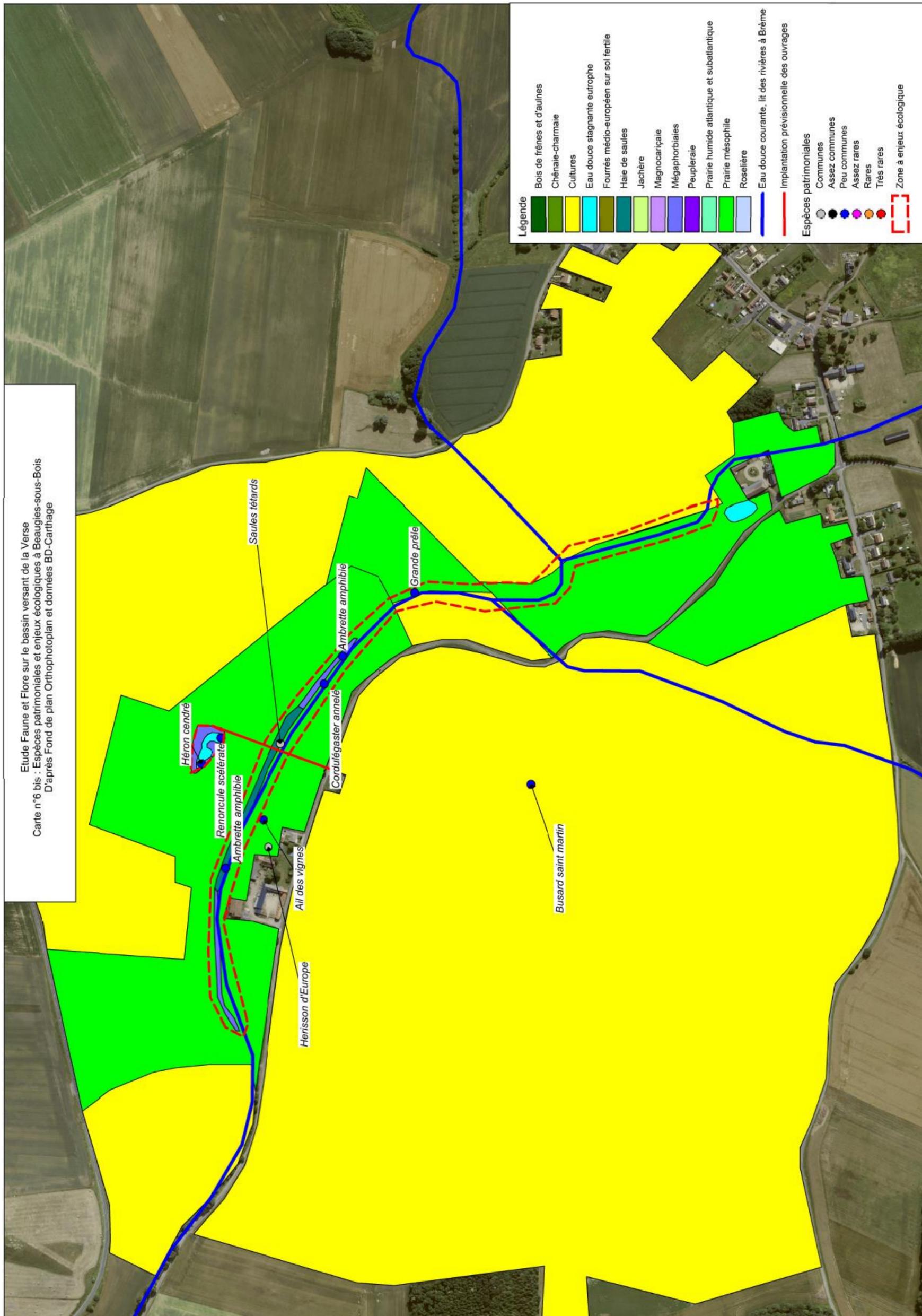
Pour **la faune**, l'intérêt est **Assez fort à Moyen** à Muirancourt selon les groupes. Pour Beaugies et Berlancourt l'intérêt est plutôt faible excepté pour l'entomofaune à Berlancourt.

Le site de Muirancourt présente une patrimonialité globale **Moyenne**. Les sites de Beaugies et Berlancourt possède une synthèse **Assez faible**. Globalement à l'échelle régionale, la synthèse patrimoniale des trois sites est identifiée comme **Assez faible**.

Concernant les corridors biologiques, les sites sont facilement accessibles grâce à la présence de zones boisées importantes et du ruisseau qui sont de véritables couloirs d'échanges notamment pour l'avifaune et les insectes. Concernant les mammifères il existe de nombreux passage le long des berges et dans les bois.

Les enjeux écologiques et les espèces patrimoniales sont reportés sur les cartes n°6, n°6bis et 6ter.





Etude Faune et Flore sur le bassin versant de la Verse
 Carte n°6 ter : Espèces patrimoniales et enjeux écologiques à Berliancourt
 D'après Fond de plan Orthophotoplan et données BD-Carthage



V – CONCLUSIONS

L'intérêt écologique de la zone d'étude réside dans une mosaïque d'habitats plus ou moins remarquables avec une plus forte contrainte au niveau de la commune de Muirancourt. Ces habitats permettent l'expression d'une excellente diversité faunistique et floristique et la présence de quelques espèces patrimoniales. Les plus importants sur lesquels il faudra minimiser les impacts sont :

- Les prairies humides et les mégaphorbiaies et roselières en amont de Muirancourt ;
- La zone boisée (hors peupleraie) en rive droite de la VERSE juste avant le pont de Muirancourt ;
- L'étang communal de Muirancourt ;
- Les saules têtards de Beaugies sous-bois ;
- La mare de Beaugies et ses mégaphorbiaies ;
- La jachère de Berlancourt ;
- Et pour les trois sites le linéaire de la VERSE, ses ceintures végétales et sa ripisylve.

Dans le cadre du projet, seules les habitats et les espèces en relation direct avec l'implantation des digues et leurs annexes seront affectées. Ce sont les suivants :

Habitats impactés

Habitats observés	Végétation correspondante	Rareté Nord-Ouest de la France (CBNBI 2014)
37.1 Mégaphorbiaies à Reine des près	<i>Filipendulion ulmariae</i>	PC
37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques	<i>Calthion palustris</i>	R ?
Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à eaux lentes	Alnenion glutinoso - incanae Groupement à Frêne et Houblon	AR/Déterminant ZNIEFF
53.11 Phragmitaie	<i>Phragmitetalia australis</i>	AC
53.16 Végétation à Phalaris arundinacea	<i>Irido pseudacori - Phalaridetum arundinaceae</i>	AR
53.21 Magnocariçaie	<i>Magnocaricion elatae</i>	AR

A ces habitats il faut ajouter les saules têtards de Beaugies et les arbres remarquables le long de la VERSE à Muirancourt. Comme la plupart des habitats sont des zones humides, leur inondabilité ponctuelle ne fera que favoriser leur diversité.

Au niveau des implantations de digues

A Muirancourt, l'implantation ne doit pas être réalisée au niveau des boisements hors peupleraie, zones à enjeux écologiques. Le scénario actuel proposé semble les éviter puisqu'il est situé en amont direct de la route au niveau de la première passerelle du chemin de randonnée.

A Beaugies sous-bois, concernant les vieux saules, il serait préférable de décaler la digue en amont de cette haie afin de les préserver.

A Berlancourt, il serait plus judicieux de ne pas implanter la digue sur les parcelles en prairie et d'éviter d'inonder la jachère/culture de luzerne située en rive gauche. L'idéal sera de décaler la digue en amont de la jachère ou de prendre a minima le scénario 1 où l'on évite d'inonder l'habitat du Léopard des murailles.

Espèces potentiellement impactées

Nom commun	Nom latin	Indice de rareté en Picardie	Statut	habitats à maintenir
Orobanche à petites fleurs	<i>Orobanche minor</i> Smith	R	Dét ZNIEFF	Prairies de fauche mésophiles sur <i>Trifolium sp.</i>
Ecaille rouge	<i>Callimorpha dominula</i>	AR	PR IDF	Boisement humide
Ecaille du sénéçon	<i>Tyria jacobaeae</i>	PC		Landes et prairies mésophiles sur sol sablonneux - Plante hôte Sénéçon de Jacob
Criquet vert-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	RR	Dét ZNIEFF	Prairies et milieux ouverts mésohygrophiles à xériques
Cordulégaster annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	PC	PR IDF	Ruisseaux peu profonds, peu larges à végétation rivulaire dense
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PC	PN/Berne AII	Rivières à courant rapide et fond graveleux. Niche sous les ponts
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	AR	DO AnII/Berne AnIII	Plaines humides et ouvertes avec quelques arbres
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	CC	PN A1/Berne AIII	Paysage de haies, bosquets, parcs et jardins
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	AC	PN/DH AIV/Berne AII/Bonn AII/ LR à surveiller	Cours d'eau, fissures ponts et bâtis, arbres creux
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	CC	PN/An IV/Berne AnII/Bonn AnII	Bâtis anciens, arbres creux
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	AR	PN/DH AnIV/Berne AnII/Bonn AnII	Arbres creux ou fissurés
Serotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	PC	PN/DH AnIV/Berne AnII/Bonn AnII	Haies, lisières, arbres, fissures dans les bâtis anciens ou récents
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	AC	PN/DH AII/ Dét ZNIEFF	Murs, tas de pierres, rochers, talus SNCF même en milieu humide pourvu qu'il reste des zones sèches

(CC très commun ; C commun ; AC assez commun ; PC peu commun, AR assez rare ; R rare ; RR très rare ; E exceptionnelle ; PN protection nationale, PR protection régionale ; DH directive habitats ; DO directive oiseaux ; LR liste rouge)

Les chablis, arbres morts sur pied ou gisant au sol offrent un caractère naturel très fort au cœur du site de Muirancourt. Il est surprenant de découvrir ce site d'un degré de naturalité plutôt élevé dans sa partie humide. La diversité des habitats (roselière, étang, ripisylve, boisement humide, ...) confère au site une richesse écologique intéressante pour la région.

Au regard de ce diagnostic écologique, la principale menace réside dans les modifications des écoulements et de la fonctionnalité des habitats humides qui, sans mesures conservatrices, pourraient affecter de manière irréversible l'équilibre des populations en place notamment celle de l'avifaune paludicole, les odonates et partiellement les chiroptères.

L'analyse des impacts des projets sur les trois sites et la définition des mesures d'atténuation seront réalisées une fois les scénarii de l'APS validés.

FA – Mars 2016

ANNEXES

Annexe 1 Liste floristique
Annexe 2 Liste faunistique
Annexe 3 Inventaires piscicoles

ANNEXES 1 Listes floristiques

EIE des futurs aménagements hydrauliques sur la VERSE à Muirancourt, Berlancourt et Beaugies sous bois

SITES DE MUIRANCOURT

Inventaires floristiques 25 juin, 23 juillet, 27 et 28 août et 22 octobre 2015 - 15 mars 2016

1-Famille	2-Taxon	3-Nom français	4-Rareté	5-M_Pic	6-Legis_Pic	7-ZNIEFF	8- ZH
ROSACEAE	<i>Agrimonia eupatoria</i> L.	Aigremoine eupatoire	C	LC		Non	Non
ASPLENIACEAE	<i>Asplenium scolopendrium</i> L.	Scolopendre ; Langue de cerf	AC	LC		Non	Non
DRYOPTERIDACEAE	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	Fougère mâle	C	LC		Non	Non
ACERACEAE	<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	Érable sycomore ; Sycomore	CC	LC		Non	Non
APIACEAE	<i>Aegopodium podagraria</i> L.	Podagraire ; Herbe aux goutteux	AC	LC		Non	Non
BRASSICACEAE	<i>Alliaria petiolata</i> (Bieb.) Cavara et Grande	Alliaire	C	LC		Non	Non
BETULACEAE	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	C	LC		Non	Oui
APIACEAE	<i>Angelica sylvestris</i> L.	Angélique sauvage	C	LC		Non	Oui
APIACEAE	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffmann	Anthriscus sauvage	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Arctium lappa</i> L.	Grande bardane	AC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) Beauv. ex J. et C. Presl	Fromental élevé (s.l.)	CC	LC		Non	Non
ARACEAE	<i>Arum maculatum</i> L.	Gouet tacheté	CC	LC		Non	Non
BETULACEAE	<i>Betula pendula</i> Roth	Bouleau verruqueux	C	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) Beauv.	Brachypode des bois	C	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Bromus hordeaceus</i> L.	Brome mou (s.l.)	CC	LC		Non	Non
BRASSICACEAE	<i>Cardamine hirsuta</i> L.	Cardamine hérissée	CC	LC		Non	Non
CYPERACEAE	<i>Carex cuprina</i> (Sándor ex Heuffel) Nendtvich ex A. Kerner	Laïche cuivrée	PC	LC		Non	Oui
CYPERACEAE	<i>Carex paniculata</i> L.	Laïche paniculée	AC	LC		Non	Oui
CYPERACEAE	<i>Carex pendula</i> Huds.	Laïche pendante	AC	LC		Non	Oui
CYPERACEAE	<i>Carex riparia</i> Curt.	Laïche des rives	AC	LC		Non	Oui
CYPERACEAE	<i>Carex sylvatica</i> Huds.	Laïche des forêts	C	LC		Non	Non
ONAGRACEAE	<i>Circaea lutetiana</i> L.	Circée de Paris	C	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	Cirse des champs	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Cirsium oleraceum</i> (L.) Scop.	Cirse des maraichers	C	LC		Non	Oui
ASTERACEAE	<i>Cirsium sp. (hybride de palustre?)</i>	Cirse hybride	?	?		?	?
RANUNCULACEAE	<i>Clematis vitalba</i> L.	Clématite des haies ; Herbe aux gueux	CC	LC		Non	Non
BETULACEAE	<i>Corylus avellana</i> L.	Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier	CC	LC		Non	Non
MALACEAE	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	Aubépine à un style	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Dactylis glomerata</i> L.	Dactyle aggloméré	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) Beauv.	Canche cespiteuse	C	LC		Non	Oui
DIPSACACEAE	<i>Dipsacus fullonum</i> L.	Cardère sauvage ; Cabaret des oiseaux	C	LC		Non	Non
DRYOPTERIDACEAE	<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P. Fuchs	Dryoptéris des chartreux	AC	LC		Non	Oui
ONAGRACEAE	<i>Epilobium hirsutum</i> L.	Épilobe hérissé	CC	LC		Non	Oui
ONAGRACEAE	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb.	Épilobe à petites fleurs	CC	LC		Non	Oui
ORCHIDACEAE	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz	Épipactis à larges feuilles (s.l.)	AC	LC	A2<>6;C(1)	Non	Non
ASTERACEAE	<i>Eupatorium cannabinum</i> L.	Eupatoire chanvrine	C	LC		Non	Oui
CELASTRACEAE	<i>Euonymus europaeus</i> L.	Fusain d'Europe	C	LC		Non	Non
POLYGONACEAE	<i>Fallopia japonica</i> (Houtt.) Ronse Decraene	Renouée du Japon	C	NA		Non	Non
POACEAE	<i>Festuca rubra</i> L.	Fétuque rouge (s.l.)	C	LC		Non	Non
ROSACEAE	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	Reine-des-prés	C	LC		Non	Oui
OLEACEAE	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne commun	CC	LC		Non	Non
AMARYLLIDACEAE	<i>Galanthus nivalis</i> L.	Perce-neige commun	R	NA	[H5;C0;A2<>1]	Oui	Non
LAMIACEAE	<i>Galeopsis tetrahit</i> L.	Galéopsis tétrahit	C	LC		Non	Non
RUBIACEAE	<i>Galium aparine</i> L.	Gaillet gratteron	CC	LC		Non	Non
GERANIACEAE	<i>Geranium robertianum</i> L.	Géranium herbe-à-Robert	CC	LC		Non	Non
ROSACEAE	<i>Geum urbanum</i> L.	Benoîte commune	CC	LC		Non	Non
ARALIACEAE	<i>Hedera helix</i> L.	Lierre grim pant (s.l.)	CC	LC		Non	Non
APIACEAE	<i>Heracleum sphondylium</i> L.	Berce commune ; Berce des prés ; Grande berce	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Holcus lanatus</i> L.	Houlique laineuse	CC	LC		Non	Non
HYPERICACEAE	<i>Hypericum perforatum</i> L.	Millepertuis perforé (s.l.) ; Herbe à mille trous	CC	LC		Non	Non
CANNABACEAE	<i>Humulus lupulus</i> L.	Houblon	C	LC		Non	Oui
IRIDACEAE	<i>Iris pseudacorus</i> L.	Iris jaune ; Iris faux-acore ; Iris des marais	C	LC		Non	Oui
JUNCACEAE	<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc épars (s.l.)	C	LC		Non	Oui
LAMIACEAE	<i>Lamium album</i> L.	Lamier blanc ; Ortie blanche	CC	LC		Non	Non
LEMNACEAE	<i>Lemna minor</i> L.	Petite lentille d'eau	AC	LC		Non	Non
SCROPHULARIACEAE	<i>Linaria vulgaris</i> Mill.	Linaira commune	C	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Lolium perenne</i> L.	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	CC	LC		Non	Non
FABACEAE	<i>Lotus corniculatus</i> L.	Lotier corniculé (s.l.)	C	LC		Non	Non
PRIMULACEAE	<i>Lysimachia nummularia</i> L.	Lysimaque nummulaire ; Herbe aux écus	C	LC		Non	Oui
LYTHRACEAE	<i>Lythrum salicaria</i> L.	Salicaire commune	C	LC		Non	Oui
MALVACEAE	<i>Malva moschata</i> L.	Mauve musquée	AC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Matricaria recutita</i> L.	Matricaire camomille	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Mycelis muralis</i> (L.) Dum.	Laïtue des murailles	AC	LC		Non	Non
BORAGINACEAE	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill	Myosotis des champs (s.l.)	CC	LC		Non	Non
CARYOPHYLLACEAE	<i>Myosoton aquaticum</i> (L.) Moench	Malaquie aquatique	AC	LC		Non	Oui
NYMPHAEACEAE	<i>Nuphar lutea</i> (L.) Smith	Nénuphar jaune	PC	LC		Non	Non
POLYGONACEAE	<i>Persicaria maculosa</i> S.F. Gray	Renouée persicaire ; Persicaire	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère faux-roseau ; Alpiste faux-roseau	C	LC		Non	Oui
POACEAE	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steud.	Roseau commun ; Phragmite commun	C	LC		Non	Oui
PLANTAGINACEAE	<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	CC	LC		Non	Non
PLANTAGINACEAE	<i>Plantago major</i> L.	Plantain à larges feuilles (s.l.)	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Poa annua</i> L.	Pâturin annuel	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Poa trivialis</i> L.	Pâturin commun (s.l.)	CC	LC		Non	Non
SALICACEAE	<i>Populus xcanadensis</i> Moench	Peuplier du Canada	PC	NA		Non	Non
ROSACEAE	<i>Potentilla reptans</i> L.	Potentille rampante ; Quintefeuille	CC	LC		Non	Non
AMYGDALACEAE	<i>Prunus avium</i> (L.) L.	Merisier (s.l.)	CC	LC		Non	Non
AMYGDALACEAE	<i>Prunus spinosa</i> L.	Prunellier	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh.	Pulicaire dysentérique	AC	LC		Non	Oui
FAGACEAE	<i>Quercus robur</i> L.	Chêne pédonculé	CC	LC		Non	Non
RANUNCULACEAE	<i>Ranunculus ficaria</i> L.	Ficaire	C	LC		Non	Non
RANUNCULACEAE	<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante ; Pied-de-poule	CC	LC		Non	Oui
ROSACEAE	<i>Rubus fruticosus</i> L.	Ronce frutescente	AC	LC		Non	Non
POLYGONACEAE	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray	Patience agglomérée	AC	LC		Non	Oui
POLYGONACEAE	<i>Rumex obtusifolius</i> L.	Patience à feuilles obtuses (s.l.)	CC	LC		Non	Non
CAPRIFOLIACEAE	<i>Sambucus nigra</i> L.	Sureau noir	CC	LC		Non	Non
CYPERACEAE	<i>Scirpus sylvaticus</i> L.	Scirpe des bois ; Scirpe des forêts	PC	LC		Non	Oui
SCROPHULARIACEAE	<i>Scrophularia auriculata</i> L.	Scrofulaire aquatique	C	LC		Non	Oui
SOLANACEAE	<i>Solanum nigrum</i> L.	Morelle noire (s.l.) ; Crève-chien	C	LC		Non	Non
CARYOPHYLLACEAE	<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv.	Silène dioïque ; Compagnon rouge	AC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill	Laiteron rude	CC	LC		Non	Non
LAMIACEAE	<i>Stachys sylvatica</i> L.	Épiaire des forêts ; Grande épiaire	CC	LC		Non	Non
BORAGINACEAE	<i>Symphytum officinale</i> L.	Consoude officinale (s.l.)	C	LC		Non	Oui
ASTERACEAE	<i>Tanacetum vulgare</i> L.	Tanaisie commune ; Herbe aux vers	C	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Taraxacum sect. Ruderalia</i> Kirschner, H. Øllgaard et Štěpánek	Pissenlit (section)	CC	NA		Non	Non
FABACEAE	<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	CC	LC		Non	Non
ULMACEAE	<i>Ulmus minor</i> Mill.	Orme champêtre	CC	LC		Non	Non
URTICACEAE	<i>Urtica dioica</i> L.	Grande ortie	CC	LC		Non	Non
VALERIANACEAE	<i>Valeriana repens</i> Host	Valériane rampante ; Herbe aux chats	C	LC		Non	Oui
LORANTHACEAE	<i>Viscum album</i> L.	Gui	C	LC	C0	Non	Non

99 espèces

CC très commun; C commun; AC assez commun; PC peu commun; AR assez rare; R rare; RR très rare; E exceptionnelle

EIE des futurs aménagements hydrauliques sur la VERSE à Muirancourt, Berlancourt et Beaugies sous bois

SITE DE BEAUGIES SOUS BOIS

Inventaires floristiques 25 juin, 23 juillet, 27 et 28 août et 22 octobre 2015 - 15 mars 2016

1-Famille	2-Taxon	3-Nom français	4-Rareté	5-M_Pic	6-Legis_Pic	7-ZNIEFF	8-ZH
ASTERACEAE	<i>Achillea millefolium</i> L.	Achillée millefeuille	CC	LC		Non	Non
ALLIACEAE	<i>Allium vineale</i> L.	Ail des vignes	PC	LC		Non	Non
APIACEAE	<i>Angelica sylvestris</i> L.	Angélique sauvage	C	LC		Non	Oui
APIACEAE	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffmann	Anthriscue sauvage	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) Beauv. ex J. et C. Presl	Fromental élevé (s.l.)	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Bellis perennis</i> L.	Pâquerette vivace	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Bromus hordeaceus</i> L.	Brome mou (s.l.)	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Bromus sterilis</i> L.	Brome stérile	CC	LC		Non	Non
CUCURBITACEAE	<i>Bryonia dioica</i> Jacq.	Bryone dioïque ; Bryone	C	LC		Non	Non
CONVOLVULACEAE	<i>Calystegia sepium</i> (L.) R. Brown	Liseron des haies	CC	LC		Non	Oui
CARYOPHYLLACEAE	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg.	Céraiste commun (s.l.)	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	Cirse des champs	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.	Cirse commun	CC	LC		Non	Non
CONVOLVULACEAE	<i>Convolvulus arvensis</i> L.	Liseron des champs	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr.	Crépide capillaire	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Cynosurus cristatus</i> L.	Crételle des prés	AC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Dactylis glomerata</i> L.	Dactyle aggloméré	CC	LC		Non	Non
DIPSACACEAE	<i>Dipsacus fullonum</i> L.	Cardère sauvage ; Cabaret des oiseaux	C	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Elymus repens</i> (L.) Gould	Chiendent commun	CC	LC		Non	Non
ONAGRACEAE	<i>Epilobium hirsutum</i> L.	Épilobe hérissé	CC	LC		Non	Oui
EQUISETACEAE	<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh.	Grande prêlé ; Prêlé géante	PC	LC		Non	Oui
POACEAE	<i>Festuca rubra</i> L.	Fétuque rouge (s.l.)	C	LC		Non	Non
ROSACEAE	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	Reine-des-prés	C	LC		Non	Oui
RUBIACEAE	<i>Galium aparine</i> L.	Gaillet gratteron	CC	LC		Non	Non
RUBIACEAE	<i>Galium mollugo</i> L.	Gaillet commun (s.l.) ; Caille-lait blanc	CC	LC		Non	Non
APIACEAE	<i>Heracleum sphondylium</i> L.	Berce commune ; Berce des prés ; Grande berce	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Holcus lanatus</i> L.	Houlque laineuse	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Hordeum murinum</i> L.	Orge queue-de-rat	C	LC		Non	Non
HYPERICACEAE	<i>Hypericum perforatum</i> L.	Millepertuis perforé (s.l.) ; Herbe à mille trous	CC	LC		Non	Non
IRIDACEAE	<i>Iris pseudacorus</i> L.	Iris jaune ; Iris faux-acore ; Iris des marais	C	LC		Non	Oui
JUNCACEAE	<i>Juncus articulatus</i> L.	Jonc articulé	AC	LC		Non	Oui
JUNCACEAE	<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc épars (s.l.)	C	LC		Non	Oui
JUNCACEAE	<i>Juncus inflexus</i> L.	Jonc glauque	C	LC		Non	Oui
POACEAE	<i>Lolium perenne</i> L.	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	CC	LC		Non	Non
LYTHRACEAE	<i>Lythrum salicaria</i> L.	Salicaire commune	C	LC		Non	Oui
MALVACEAE	<i>Malva sylvestris</i> L.	Mauve sauvage	C	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Matricaria recutita</i> L.	Matricaire camomille	CC	LC		Non	Non
LAMIACEAE	<i>Mentha aquatica</i> L.	Menthe aquatique	AC	LC		Non	Oui
ASTERACEAE	<i>Mycelis muralis</i> (L.) Dum.	Laitue des murailles	AC	LC		Non	Non
BRASSICACEAE	<i>Nasturtium officinale</i> R. Brown	Cresson officinal ; Cresson de fontaine	AC	LC		Non	Oui
POACEAE	<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère faux-roseau ; Alpiste faux-roseau	C	LC		Non	Oui
POACEAE	<i>Phleum pratense</i> L.	Fléole des prés	C	LC		Non	Non
PLANTAGINACEAE	<i>Plantago major</i> L.	Plantain à larges feuilles (s.l.)	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Poa pratensis</i> L.	Pâturin des prés (s.l.)	C	LC		Non	Non
POLYGONACEAE	<i>Polygonum aviculare</i> L.	Renouée des oiseaux (s.l.) ; Trainasse	CC	LC		Non	Non
RANUNCULACEAE	<i>Ranunculus acris</i> L.	Renoncule âcre (s.l.)	CC	LC		Non	Non
RANUNCULACEAE	<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante ; Pied-de-poule	CC	LC		Non	Oui
RANUNCULACEAE	<i>Ranunculus sceleratus</i> L.	Renoncule scélérate	PC	LC		Non	Oui
POLYGONACEAE	<i>Rumex crispus</i> L.	Patience crépue	C	LC		Non	Non
SALICACEAE	<i>Salix alba</i> L.	Saule blanc	C	LC		Non	Oui
SCROPHULARIACEAE	<i>Scrophularia auriculata</i> L.	Scrofulaire aquatique	C	LC		Non	Oui
ASTERACEAE	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill	Laiteron rude	CC	LC		Non	Non
CARYOPHYLLACEAE	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill.	Stellaire intermédiaire (s.l.)	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Taraxacum sect. Ruderalia</i> Kirschner, H. Øllgaard et Štěpánek	Pissenlit (section)	CC	NA		Non	Non
FABACEAE	<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Triticum aestivum</i> L.	Blé commun	C	NA		Non	Non
URTICACEAE	<i>Urtica dioica</i> L.	Grande ortie	CC	LC		Non	Non
VALERIANACEAE	<i>Valeriana repens</i> Host	Valériane rampante ; Herbe aux chats	C	LC		Non	Oui
FABACEAE	<i>Vicia sepium</i> L.	Vesce des haies ; Vesce sauvage	C	LC		Non	Non

59 espèces

CC très commun; C commun; AC assez commun; PC peu commun; AR assez rare; R rare; RR très rare; E exceptionnelle

EIE des futurs aménagements hydrauliques sur la VERSE à Muirancourt, Berlancourt et Beaugies sous bois

SITE DE BERLANCOURT

Inventaires floristiques 25 juin, 23 juillet, 27 et 28 août et 22 octobre 2015 - 15 mars 2016

1-Famille	2-Taxon	3-Nom français	4-Rareté	5-M_Pic	6-Legis_Pic	7-ZNIEFF	8-ZH
ACERACEAE	<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	Érable sycomore ; Sycomore	CC	LC		Non	Non
ROSACEAE	<i>Agrimonia eupatoria</i> L.	Aigremoine eupatoire	C	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Agrostis capillaris</i> L.	Agrostide capillaire	AC	LC		Non	Non
BETULACEAE	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	C	LC		Non	Oui
POACEAE	<i>Alopecurus pratensis</i> L.	Vulpin des prés	AC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Artemisia vulgaris</i> L.	Armoise commune ; Herbe à cent goûts	CC	LC		Non	Non
APIACEAE	<i>Aethusa cynapium</i> L.	Petite ciguë ; Ciguë des jardins	C	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Avena sativa</i> L.	Avoine cultivée (s.l.)	?	NA		Non	Non
ACERACEAE	<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	Érable sycomore ; Sycomore	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) Beauv. ex J. et C. Presl	Fromental élevé (s.l.)	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Bromus hordeaceus</i> L.	Brome mou (s.l.)	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Bromus sterilis</i> L.	Brome stérile	CC	LC		Non	Non
CUCURBITACEAE	<i>Bryonia dioica</i> Jacq.	Bryone dioïque ; Bryone	C	LC		Non	Non
CONVOLVULACEAE	<i>Calystegia sepium</i> (L.) R. Brown	Liseron des haies	CC	LC		Non	Oui
CAMPANULACEAE	<i>Campanula rapunculus</i> L.	Campanule raiponce	AC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	Cirse des champs	CC	LC		Non	Non
CHENOPODIACEAE	<i>Chenopodium album</i> L.	Chénopode blanc (s.l.)	CC	LC		Non	Non
CONVOLVULACEAE	<i>Convolvulus arvensis</i> L.	Liseron des champs	CC	LC		Non	Non
CORNACEAE	<i>Cornus sanguinea</i> L.	Cornouiller sanguin (s.l.)	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Dactylis glomerata</i> L.	Dactyle aggloméré	CC	LC		Non	Non
APIACEAE	<i>Daucus carota</i> L.	Carotte commune (s.l.)	CC	LC		pp	Non
DIPSACACEAE	<i>Dipsacus fullonum</i> L.	Cardère sauvage ; Cabaret des oiseaux	C	LC		Non	Non
DRYOPTERIDACEAE	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	Fougère mâle	C	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) Beauv.	Panic pied-de-coq (s.l.)	C	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Elymus repens</i> (L.) Gould	Chiendent commun	CC	LC		Non	Non
ONAGRACEAE	<i>Epilobium hirsutum</i> L.	Épilobe hérissé	CC	LC		Non	Oui
EQUISETACEAE	<i>Equisetum arvense</i> L.	Prêle des champs	CC	LC		Non	Non
CELASTRACEAE	<i>Euonymus europaeus</i> L.	Fusain d'Europe	C	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Festuca rubra</i> L.	Fétuque rouge (s.l.)	C	LC		Non	Non
ROSACEAE	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	Reine-des-prés	C	LC		Non	Oui
OLEACEAE	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne commun	CC	LC		Non	Non
RUBIACEAE	<i>Galium aparine</i> L.	Gaillet gratteron	CC	LC		Non	Non
RUBIACEAE	<i>Galium mollugo</i> L.	Gaillet commun (s.l.) ; Caille-lait blanc	CC	LC		Non	Non
GERANIACEAE	<i>Geranium dissectum</i> L.	Géranium découpé	C	LC		Non	Non
APIACEAE	<i>Heracleum sphondylium</i> L.	Berce commune ; Berce des prés ; Grande berce	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Holcus lanatus</i> L.	Houque laineuse	CC	LC		Non	Non
CANNABACEAE	<i>Humulus lupulus</i> L.	Houblon	C	LC		Non	Oui
HYPERICACEAE	<i>Hypericum perforatum</i> L.	Millepertuis perforé (s.l.) ; Herbe à mille trous	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Lactuca serriola</i> L.	Laitue scariole	C	LC		Non	Non
LAMIACEAE	<i>Lamium purpureum</i> L.	Lamier pourpre ; Ortie rouge	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Lapsana communis</i> L.	Lampsane commune (s.l.)	CC	LC		Non	Non
FABACEAE	<i>Lathyrus pratensis</i> L.	Gesse des prés	C	LC		Non	Non
PRIMULACEAE	<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	Lysimaque commune ; Herbe aux corneilles	AC	LC		Non	Oui
LYTHRACEAE	<i>Lythrum salicaria</i> L.	Salicaire commune	C	LC		Non	Oui
ASTERACEAE	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.	Grande marguerite	CC	LC		Non	Non
SCROPHULARIACEAE	<i>Linaria vulgaris</i> Mill.	Linare commune	C	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Lolium perenne</i> L.	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	CC	LC		Non	Non
MALVACEAE	<i>Malva moschata</i> L.	Mauve musquée	AC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Matricaria recutita</i> L.	Matricaire camomille	CC	LC		Non	Non
BORAGINACEAE	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill	Myosotis des champs (s.l.)	CC	LC		Non	Non
OROBANCHACEAE	<i>Orobancha minor</i> Smith	Orobanche à petites fleurs	R	LC		Oui	Non
PAPAVERACEAE	<i>Papaver rhoeas</i> L.	Grand coquelicot	CC	LC		Non	Non
POLYGONACEAE	<i>Persicaria maculosa</i> S.F. Gray	Renouée persicaire ; Persicaire	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Phleum pratense</i> L.	Fiéole des prés	C	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steud.	Roseau commun ; Phragmite commun	C	LC		Non	Oui
PLANTAGINACEAE	<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	CC	LC		Non	Non
PLANTAGINACEAE	<i>Plantago major</i> L.	Plantain à larges feuilles (s.l.)	CC	LC		Non	Non
POACEAE	<i>Poa pratensis</i> L.	Pâturin des prés (s.l.)	C	LC		Non	Non
POLYGONACEAE	<i>Polygonum aviculare</i> L.	Renouée des oiseaux (s.l.) ; Traînasse	CC	LC		Non	Non
ROSACEAE	<i>Potentilla anserina</i> L.	Potentille des oies ; Anserine ; Argentine	CC	LC		Non	Oui
LAMIACEAE	<i>Prunella vulgaris</i> L.	Brunelle commune	CC	LC		Non	Non
AMYGDALACEAE	<i>Prunus spinosa</i> L.	Prunellier	CC	LC		Non	Non
FAGACEAE	<i>Quercus robur</i> L.	Chêne pédonculé	CC	LC		Non	Non
ROSACEAE	<i>Rosa canina</i> L. s. str.	Rosier des chiens (s.str.)	C	LC		Non	Non
ROSACEAE	<i>Rubus fruticosus</i> L.	Ronce frutescente	AC	LC		Non	Non
POLYGONACEAE	<i>Rumex crispus</i> L.	Patience crépue	C	LC		Non	Non
SALICACEAE	<i>Salix alba</i> L.	Saule blanc	C	LC		Non	Oui
SALICACEAE	<i>Salix caprea</i> L.	Saule marsault	CC	LC		Non	Non
CAPRIFOLIACEAE	<i>Sambucus nigra</i> L.	Sureau noir	CC	LC		Non	Non
SCROPHULARIACEAE	<i>Scrophularia auriculata</i> L.	Scrofulaire aquatique	C	LC		Non	Oui
ASTERACEAE	<i>Senecio jacobaea</i> L.	Sénéçon jacobée ; Jacobée	C	LC		Non	Non
CARYOPHYLLACEAE	<i>Silene latifolia</i> Poir.	Silène à larges feuilles (s.l.) ; Compagnon blanc	CC	LC		Non	Non
BRASSICACEAE	<i>Sinapis arvensis</i> L.	Moutarde des champs (s.l.)	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill	Laiteron rude	CC	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Sonchus arvensis</i> L.	Laiteron des champs	C	LC		Non	Non
ASTERACEAE	<i>Sonchus oleraceus</i> L.	Laiteron maraîcher ; Laiteron potager	CC	LC		Non	Non
BORAGINACEAE	<i>Symphytum officinale</i> L.	Consoude officinale (s.l.)	C	LC		Non	Oui
ASTERACEAE	<i>Tanacetum vulgare</i> L.	Tanaisie commune ; Herbe aux vers	C	LC		Non	Non
FABACEAE	<i>Trifolium campestre</i> Schreb.	Trèfle champêtre	AC	LC		Non	Non
FABACEAE	<i>Trifolium pratense</i> L.	Trèfle des prés	CC	LC		Non	Non
FABACEAE	<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	CC	LC		Non	Non
URTICACEAE	<i>Urtica dioica</i> L.	Grande ortie	CC	LC		Non	Non
VALERIANACEAE	<i>Valeriana repens</i> Host	Valériane rampante ; Herbe aux chats	C	LC		Non	Oui
SCROPHULARIACEAE	<i>Veronica persica</i> Poir.	Véronique de Perse	CC	NA		Non	Non
FABACEAE	<i>Vicia cracca</i> L.	Vesce à épis	C	LC		Non	Non
FABACEAE	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) S.F. Gray	Vesce hérissée	PC	LC		Non	Non

86 espèces

CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; PC : peu commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; E : exceptionnelle

ANNEXES 2 Listes faunistiques

Légende des abréviations :

CC Très commun ; C Commun ; AC Assez commun ;
AR Assez Rare ; R Rare ; RR Très rare ; O
occasionnelle; Invasives espèces introduites
proliférantes

Sans ou autres statuts de protection ; PN Protection
nationale ; PR Protection régionale ; DH Directive
Habitats et annexes associées ; DO Directive
Oiseaux et annexes associées ; LR Listes rouges
des espèces menacées Vu Vulnérable CR Danger
Critique ; Dét/ZNIEFF Déterminante ZNIEFF ; Berne
AnIII Convention de Berne Annexe III ; Bonn AnIII ou
Aewa Convention de Bonn et annexes associées ;
Barce convention et annexes associées.

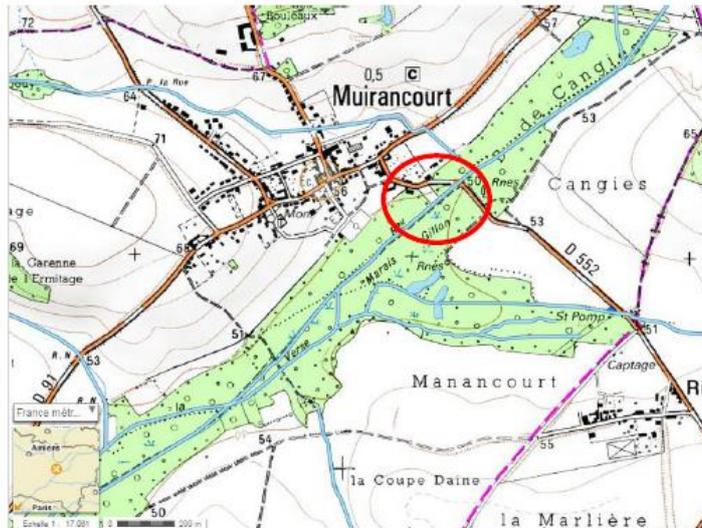
x présent; V vu; E entendu; T traces; H vu en hiver;
Pelote issu de pelotes de rejection de rapaces

EIE des futurs aménagements hydrauliques sur la VERSE à Muirancourt, Berlancourt et Beaugies sous bois			
SITES DE MUIRANCOURT			
Inventaires faunistiques 25 juin, 23 juillet, 27 et 28 août et 22-23 octobre 2015-21 janvier et 15 mars 2016			
OISEAUX			
Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Indice de rareté régional	Statut
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	CC	DO AnII/Berne AnIII
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PC	PN/Berne AnII
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	PC	PN/Bonn AnII/CITES/DO AnI
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	C	PN/Bonn AnII/CITES
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	MCC/NO/HPC	PN/Bonne AEWA et AnII/Berne AnIII
Cornelle noire	<i>Corvus corone</i>	CC	DO AnII
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	CC	DO AnII
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	C	DO AnII
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	AR	DO AnII/Berne AnIII
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PC	PN/Berne AnIII/Bonn AEWA
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	CC	PN/ Berne AnII
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	CC	DO AnII/Berne AnIII
Mésange à longue queue	<i>Parus cristatus</i>	CC	PN/ Berne AnIII
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	CC	PN/ Berne AnII
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	CC	PN/ Berne AnII
Mésange nonette	<i>Parus palustris</i>	C	PN/ Berne AnII
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	CC	PN
Pic epeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	AC	PN/Berne AnII et III
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	C	PN/ Berne AnII
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	C	DO AnII
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	CC	DO AnII et AnIII
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	CC	PN/Berne AnIII
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	CC	PN/Berne An II/Bonn AnII
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	CC	PN/ Berne AnII
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	CC	DO AnII/Berne AnIII
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	CC	PN/Berne AnIII
26			
Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Indice de rareté régional	Statut
MAMMIFERES			
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	E	PN/DH AnIV et II/Berne AnII/Bonn AnII/Vu Berne AnIII
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	CC	
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	C	
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	C	PN/DH An IV/Berne AnII/Bonn AnII
Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	E	PN/DH AnIV/Berne AnII/Bonn AnII
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	AC	PN/DH AnIV/Berne AnII/Bonn AnII/ LR à surveiller
Oreillard	<i>Plecotus sp.</i>	AC	PN/DH An IV/Berne AnII/Bonn AnII
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	CC	PN/An IV/Berne AnII/Bonn AnII
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	AR	PN/DH AnIV/Berne AnII/Bonn AnII
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	AR	Introduite/invasive
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	CC	Introduite/invasive
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	C	
12			
REPTILES - AMPHIBIENS			
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	C	PN/Berne AnII
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	C	PN/DH AnIV/Berne AnII
2			
POISSONS			
Brème commune	<i>Abramis brama</i>	AC	
Brochet	<i>Esox lucius (L, 1758)</i>	PC	PN/LR NT
Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	AC	introduite
Epinoche	<i>Gasterosteus gymnurus</i>	C	
Epinocchette	<i>Pungitius pungitius</i>	C	
Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	AC	
Loche franche	<i>Nemacheilus barbatulus</i>	C	
Perche fluviatile	<i>Perca fluviatilis (L, 1758)</i>	C	
8			
INSECTES			
Coléoptères			
Carabe granuleux	<i>Carabus granulatus</i>	RR	
Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella 7punctata</i>	C	
Coccinelle asiatique	<i>Harmonia axyridis</i>	Invasive	
3			
Lépidoptères			
La Petite tortue	<i>Aglais urticae</i>	C	
La Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	CC	
La Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>	C	
L'Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	C	
Le Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	CC	
Le Procris/ Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	CC	
Le Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>	AC	
Le Souci	<i>Colias crocea</i>	AC	
Le Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	CC	
L'Ecaille rouge	<i>Callimorpha dominula</i>	AR	PR en IDF
10			
Odonates			
Aesche bleue	<i>Aeschna cyanea</i>	AC	
Aesche mixte	<i>Aeschna mixta</i>	AC	
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	C	
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	C	
Calopteryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	C	
Leste verte	<i>Chalcolestes viridis</i>	AC	
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	C	
7			
Orthoptères			
Criquet vert-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	RR	Dét ZNIEFF
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	C	
2			
Autres insectes			
Hyménoptères			
Bourdon des champs	<i>Bombus pascuorum</i>	C	
Frelon commun	<i>Vespa crabo</i>	C	
Mécoptères			
Mouche scorpion	<i>Panorpa sp.</i>	NR	
Hétéroptères			
Araignée d'eau	<i>Gerris sp.</i>		
4			
MOLLUSQUES			
Ambrette amphibie	<i>Succinea putris</i>	PC	
1			
75 espèces			

EIE des futurs aménagements hydrauliques sur la VERSE à Muirancourt, Berlancourt et Beaugies sous bois			
SITE DE BERLANCOURT			
Inventaires faunistiques 25 juin, 23 juillet, 27 et 28 août et 22-23 octobre 2015-21 janvier et 15 mars 2016			
OISEAUX			
Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Indice de rareté régional	Statut
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PC	PN/Berne All
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	C	PN/Bonn AnII/CITES
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	CC	DO AnII
Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	C	DO AnII et III/Berne AnIII
Faucon crecerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NS C	PN/Bonn AnII/CITES
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	CC	PN/Berne AnII/Bonn AnII
Hippolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	CC	PN/ Berne AnII
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	CC	PN/ Berne AnII
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	CC	PN/ Berne AnII/LR Vu
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	CC	DO AnII/Berne AnIII
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	CC	PN/ Berne AnII
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	CC	PN
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	CC	DO An I, II et III/Berne AnIII
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	C	PN/ Berne AnII
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	CC	DO AnII et AnIII
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	CC	PN/Berne An II/Bonn AnII
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	CC	PN/ Berne AnII
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	CC	DO AnII/Berne AnIII
18			
Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Indice de rareté régional	Statut
MAMMIFERES			
Lapin de Garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	CC	
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	C	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	CC	PN/An IV/Berne AnII/Bonn AnII
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	CC	
4			
REPTILES - AMPHIBIENS			
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	AC	PN/DH AnII/ Dét ZNIEFF
1			
POISSONS			
0			
INSECTES			
Coléoptères			
Téléphore fauve	<i>Rhagonycha fulva</i>	C	
Coccinelle à sept points	<i>Coccinella 7-punctata</i>	NR (CC)	
2			
Lepidoptères			
La Petite tortue	<i>Aglais urticae</i>	C	
La Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	CC	
La Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>	C	
L'Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	C	
L'Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	CC	
L'Azuré bel-argus	<i>Lysandra bellargus</i>	C	LR NT
L'Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	AC	
Le géomètre à barreaux	<i>Chiasma clathrata</i>	NR (AC?)	
Le Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	CC	
Le Procris/ Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	CC	
Le Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>	AC	
Le Souci	<i>Colias crocea</i>	AC	
Le Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	CC	
L'Ecaille du sénéçon	<i>Tyria jacobaeae</i>	PC	
14			
Odonates			
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	C	
Calopteryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	AC	
2			
Orthoptères			
Criquet des pâtures	<i>Chorthippus parallelus</i>	CC	
Criquet vert-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	RR	Dét ZNIEFF
Decticelle bariolée	<i>Metrioptera roeselii</i>	C	
3			
Autres insectes			
Hyménoptères			
Bourdon des champs	<i>Bombus pascuorum</i>	C	
Bourdon cul-balnc	<i>Bombus lucorum</i>	CC	
Diptères			
Hétéroptères			
2			
MOLLUSQUES			
Ambrette amphibie	<i>Succinea putris</i>	PC	
Escargot des bois	<i>Cepaea nemoralis</i>	AC	
2			
48	espèces		

ANNEXES 3 Inventaires piscicoles

Date : 23/10/15

Nom du cours d'eau : **La Verse** Affluent de : **L'Oise**Nature du cours d'eau : Domaine public fluvial **X** Domaine privé Catégorie piscicole : 1èreCartographie

Coord. L93 Amont : X 701 248 / Y 6 949 450

Coord. L93 Aval : X 701 188 / Y 6 949 399

Département : **60**Communes : **Muirancourt**Lieu-dit : **Aval D552**Renseignements halieutiquesFréquentation par les pêcheurs : **oui**Empoisonnements :Repeuplement sur la station : **OUI**Espèces (stade* et date) **Truites**

*(1 : Œuf, 2 : Alevin Vésiculé, 3 Alevin < de 6mois, 4 :6mois < Juvénile <1 an, 5 1an<Juvénile<2ans, 6 : adulte, 7 : géniteur)



Fiche Pêche à l'électricité

Eco-Environnement Conseil

Interventions humainesStation canalisée : **Oui** Station naviguée : **Non** Sport nautiques : **Non****Interventions sur lit/rives**Curage : **Oui** Extraction granulats : **Non**Faucardage : **Non** Déboisement total : **Non**Modif. Morphologique : **Oui** Entretien équilibré : **Non****Interventions sur hydrologie**Secteur à débit réservé : **Non** Prélèvement d'eau : **Non**Secteur soumis à écluse : **Non** Restitution d'eau : **Non**Soutien d'étiage : **Non** Observations :**Interventions sur peuplement** Intrusion de poissons étrangers : **Non****Description de la station :**

Type d'écoulement	Importance relative %	Profondeur moyenne en m	Granulométrie dominante		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	recouvrement
Courants	20	0.1	Pierres		-		0 %
Plats	80	0.3	Limons	Vase	Vase		0 %
Profonds							

Longueur pêchée en m : **80m**Largeur moyenne du lit mineur : **4.2m**Largeur moyenne de la lame d'eau en m : **2.1m**Profondeur moyenne de la lame d'eau en cm : **21cm****Qualité de l'habitat**Stabilité des berges : **stable** Ombrage du plan d'eau : **couvert**Sinuosité du cours d'eau : **rectiligne**Trou, fosse : **Nulle** Embâcle, souche : **Nulle**Sous berges : **Nulle** Abris végétal aquatique : **Nulle**Abris rocheux : **Nulle** Végétation de bordure : **Nulle****Observations :** Cours d'eau encaissé (berges abrupte de 2.5m)

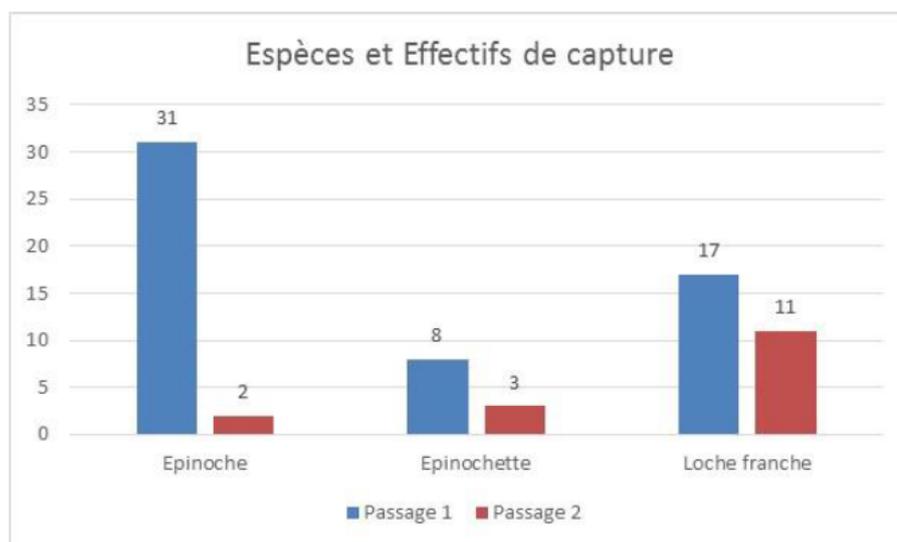
Fiche Pêche à l'électricité

Eco-Environnement Conseil

Résultats bruts : La Verse à Muirancourt

Espèces		P1	P2	Effectif (P1+P2)	Abondance relative	Densité Hectare	Masse (g)	% Masse totale	Biomasse (Kg/Hectare)
Surface (en m²)=	168								
Epinoche	EPI	31	2	33	45,83	1964,29	25	12,52	1488,1
Epinochotte	EPT	8	3	11	15,28	654,76	12,5	6,46	744,0
Loche franche	LOF	17	11	28	38,89	1666,67	156	80,62	9285,7
Totaux:		3	56	16	72	4285,71	193,5		11517,86

Les données d'abondance relative, de densité, de masse et de biomasse sont calculées à partir des effectifs totaux.



Histogramme des captures

Somme de Effectif	Code Espèce				
Taille	EPI	EPT	LOF	(vide)	Total général
0-9					
20-29	3				3
30-39	15	6	1		22
40-49	12	5	2		19
50-59	3		1		4
70-79			2		2
80-89			6		6
90-99			9		9
100-109			6		6
110-119			1		1
Total général	33	11	28		72

Répartition des individus par classe de taille